

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Juillet 2011 - 1,50 €



Le bonheur est dans la lutte

Entre deux batailles majeures, le SGLCE a tenu et réussi son congrès qui a porté une appréciation positive sur le bilan des années passées riches de luttes et de vie démocratique. Ce congrès a déterminé une orientation syndicale ambitieuse de résistance, de gains pour le monde du travail et de reconquête des forces militantes.

Cette orientation considère l'indépendance du syndicalisme comme une vertu cardinale tout en faisant du syndicat un intervenant dans le débat public lorsque les intérêts des salariés sont concernés.

Ces deux conflits majeurs sont celui de la SPPS qui a porté et fait triompher les principes coopératifs de la distribution de la presse à Paris, en sauvant de nombreux emplois, et celui de la modernisation de l'imprimerie du Monde à Ivry.

C'est une rude bataille qui s'engage face à une direction qui a programmé la fermeture de son outil industriel. Refuser la disparition de l'imprimerie d'Ivry oblige à obtenir l'investissement dans une seconde rotative modernisée et dans des équipements de finition. Ce n'est pas une tâche impossible, d'autant que les actionnaires en ont les moyens. Il nous faut les convaincre et nous ne serons pas de trop pour y parvenir. Le mouvement peut encore s'élargir, n'attendons pas le dernier moment pour mettre le drapeau rouge sur le toit !

D'autres confrontations se préparent, notamment — et encore — dans le domaine de la distribution de la presse mais également ailleurs, en presse et dans le travail. Batailles, conflits, luttes, confrontations... Certains trouveront peut-être ces propos guerriers et répétitifs. Sans doute, mais nous n'avons pas le choix. Ces situations nous sont imposées. Nous sommes les agressés, en situation de défense légitime. Nous préférierions décrire un paysage social plus calme, moins violent, mais c'est ainsi. Au risque de ne pas être en conformité avec ce que nous considérons être les valeurs de la CGT et les orientations que nous avons retenues, nous devons nous heurter frontalement aux projets patronaux de casse des emplois et des entreprises. Il n'y a pas chez nous de distorsion entre les discours et les actes, entre les congrès et les travaux pratiques.

Mais ces moments de lutte sont également des instants de fraternité et de bonheur, même lorsque l'on se retrouve pour faire gagner des idées justes.

Alors, nous allons prendre notre bonheur où nous risquons de le trouver, dans la lutte et la fraternité.

Marc NORGUEZ

N° 348

SOMMAIRE

1

Editorial

2

Brèves

3

Grandes manœuvres dans la distribution de la presse

I à XXIX

Dossier XVI^e Congrès du SGLCE





Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Mai 2011	123,85	+ 0,1	+ 2,0
Avril 2011	123,78	+ 0,3	+ 2,1
Mars 2011	123,36	+ 0,8	+ 2,0
Février 2011	122,36	+ 0,5	+ 1,7
Janvier 2011	121,79	- 0,2	+ 1,8
Décembre 2010	122,08	+ 0,5	+ 1,8
Novembre 2010	121,53	+ 0,1	+ 1,6
Octobre 2010	121,39	+ 0,1	+ 1,6
Septembre 2010	121,23	- 0,1	+ 1,6
Août 2010	121,32	+ 0,2	+ 1,4
Juillet 2010	121,04	- 0,3	+ 1,7
Juin 2010	121,38	+ 0,0	+ 1,5
Mai 2010	121,39	+ 0,1	+ 1,6
Avril 2010	121,26	+ 0,3	+ 1,7

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Pour l'année 2011, le Smic a été augmenté de 1,6 %, ce qui amène le salaire horaire à 9 € brut/heure donc un salaire mensuel brut de 1 365 € et un salaire net de 1 072,07 €, pour 35 heures par semaine.

Horaire collectif de 39 heures :

- 1512,70 € avec majoration de salaire de 10 % de la 36^e à la 39^e heure.
- 1560 € avec majoration de salaire de 25 % de la 36^e à la 39^e heure.

Pour les Jeunes salariés de moins de 18 ans :

- 7,20 € pour les moins de 17 ans (abattement de 20 %)
- 8,10 € pour salariés âgés de 17 ans à 18ans (abattement de 10 %)

- Plafond de la Sécurité Sociale

2 946 €/mois ;
35 352 €/an.

Chômage total

Allocation de solidarité

Durée d'indemnisation : Égale à la durée d'affiliation dans la limite de 24 mois pour les salariés de moins de 50 ans et 36 mois pour les salariés de 50 ans et plus. La durée d'indemnisation ne peut dépasser la durée d'affiliation au régime d'assurance chômage. Maintien des allocations jusqu'à la liquidation de la retraite à taux plein : à partir de 60 ans et 6 mois et au plus tard jusqu'à 65 ans.

Durée minimale d'affiliation : 4 mois ; si l'allocataire reprend un emploi dans les 12 mois suivant cette première ouverture de droit, la durée d'affiliation minimale requise pour avoir droit à une nouvelle indemnisation est de 6 mois.

Période de référence : 28 mois pour les salariés de moins de 50 ans ;
36 mois pour les salariés de 50 ans et plus.

Accord salarial dans le routage : + 2 %

Gâce à une bonne combativité intersyndicale, un accord salarial 2011 a pu être signé lors de la dernière réunion de la commission de la Convention collective du routage (Selced).

L'an passé, la CGT avait refusé de signer une proposition patronale qui organisait une perte salariale au regard de l'inflation officielle. L'accord obtenu pour 2011 rattrape les pertes 2010 et devrait assurer un maintien du pouvoir d'achat pour l'année en cours. Enfin, il est prévu de se revoir dès le 25 janvier 2012 pour faire le point sur les salaires.

En 2011, les minima conventionnels augmenteront trois fois : 1 % au 1er janvier (dont 0,7 % au titre du rattrapage 2010 et 0,3 % pour commencer 2011), 1,2 % au 1er juillet et 0,5 % au 1^{er} octobre.

Dans le contexte général, cet accord est acceptable. Mais il est très insuffisant pour donner aux salariés de quoi vivre décemment, sachant que le calcul de l'inflation par le gouvernement est minoré. C'est pourquoi, la délégation CGT invite les travailleurs et les équipes syndicales à négocier des augmentations sur les salaires réels dans toutes les entreprises. Nous espérons pouvoir nous appuyer sur une mobilisation dans les entreprises pour la réunion de janvier prochain, et ainsi être en capacité d'obtenir beaucoup plus.

Protection sociale : danger !

Les réformes des retraites et celle imposant l'augmentation des fonds propres aux mutuelles mettent notre régime Audiens en difficulté. Par exemple, le recul de l'âge de la retraite provoque automatiquement une prolongation de 2 ans des indemnités d'invalidité versées par les caisses. Du coup et sans complexe, les patrons du Selced nous proposent soit une augmentation de 50 % des cotisations soit une baisse

de 50 % des prestations sociales !!! À n'en pas douter, la négociation sur ces questions sera rude et nécessitera une forte mobilisation...

Inter-Routage :

licenciements et restructuration

Comme nous l'annoncions dans le dernier Livre Parisien, les entreprises de la profession sont en difficulté après des années et des années de baisse des tarifs payés par les éditeurs, baisse associée aux exigences croissantes de La Poste dont la privatisation rend les actionnaires toujours plus exigeants.

Et ce sont malheureusement les salariés d'Inter-Routage qui, les premiers, en font les frais. Menace de mise en redressement judiciaire, licenciements : 2 vagues de 9 annoncées au mépris des lois pour s'épargner (comme en 2008) un plan social et des négociations collectives pour chercher des solutions alternatives et au minimum améliorer les conditions des départs. Projet de regroupement sur Aubervilliers d'une autre entreprise du Groupe, Leval Routage, qui entraînera évidemment de nouvelles suppressions d'emplois. Dans un contexte difficile avec des élus indépendants qui votent pour les licenciements (!), nos élus CGT se battent pour obtenir que soit enfin désigné un expert-comptable. En effet, les acquis sociaux y étant bien plus faibles qu'à BHR ou France-Routage, il est légitime de se demander où passe l'argent. Alors que les structures du Groupe Interval sont complexes, les élus se font fort de démontrer avec l'aide d'un expert-comptable d'Apex que des économies sont possibles, sans en passer forcément par des licenciements.

Jean-Yves LESAGE

Visite du Monde Imprimerie par une délégation tunisienne

Dans le cadre des contacts et de l'échange entre la CGT et l'UGTT, une délégation de responsables syndicaux de Tunis a été invitée par l'union régionale d'Île-de-France (URIF) CGT du 6 au 10 juin 2011.

Notre syndicat, le SGLCE a eu l'honneur de recevoir cette délégation et de lui faire visiter l'imprimerie du Monde à Ivry.

Mercredi 10 juin, à 10 h 30, Didier LOURDEZ, délégué syndical CGT de l'entreprise, a reçu les 4 syndicalistes tunisiens accompagnés de Benoît QUILICI, responsable de l'URIF.

Durant deux heures, Didier LOURDEZ a fait visiter à la délégation les ateliers (préparation, impression, salle des expéditions, maintenance, distribution) avec des explications bien maîtrisées sur les différents services, leur fonctionnement et les différentes tâches des salariés impliqués dans la confection du journal. Il a expliqué les difficultés de l'entreprise et le combat du syndicat pour la pérennisation du si-

te industriel à Ivry et la défense des emplois.

Il a ensuite fait visiter à la délégation les locaux sociaux (bureaux des délégués, Comité d'entreprise, médiathèque et salle de sport) expliquant, devant l'éblouissement des camarades tunisiens, qu'il ne s'agit pas de générosité patronale mais bien d'acquis obtenus par la lutte des salariés avec leur syndicat. Didier a émis le souhait que le syndicat tunisien réussisse dans les nouvelles conditions à engranger des acquis semblables. Il a exposé également le fonctionnement syndical ainsi que le rôle professionnel et territorial des militants CGT.

Très chaleureusement remercié par tous les membres de la délégation pour l'intérêt et l'organisation de la visite, Didier les a assurés que la solidarité du syndicat et de toute la CGT à leur combat ne leur fera pas défaut.

Un apéritif sympathique a clôturé cette visite qui restera un bel exemple de solidarité entre syndicalistes !

Ali M'SAOURA



Rapport d'ouverture du XVI^e Congrès du SGLCE

par Marc Norguez

Chers Camarades,

Enfin, nous y sommes !

Après avoir dû le décaler de dix semaines à cause de la bataille contre la réforme des retraites et de la nécessité de poursuivre nos discussions préparatoires sur l'activité, les moyens, l'avenir de notre syndicat, nous tenons, dans cette belle salle appartenant maintenant à l'Orchestre Colonne, le XVI^e Congrès de notre syndicat, le SGLCE.

Je m'associe aux remerciements qu'a formulés Martial en direction des camarades qui ont permis que les éléments du décor soit posés, bien emboîtés, et que nous puissions nous mettre au travail.

Chacun le sait, les débats préparatoires à notre congrès ont été intenses, particulièrement au sein de la direction du syndicat, mais également dans les entreprises. Ils ne sont pas clos, évidemment, et le congrès est le lieu privilégié pour la poursuite des discussions et la prise de décisions.

Quels sont les enjeux de ce congrès ?

Que notre syndicat sorte renforcé par les analyses que nous allons développer, par l'appréciation que nous porterons sur notre activité passée et présente, par les orientations que nous allons retenir.

Oui, notre syndicat doit se renforcer lors de ce Congrès, non pas pour lui-même ou pour notre satisfaction personnelle de militants, mais pour être utile à ces milliers de salariés de l'écrit et de la communication que nous ambitionnons de rassembler dans le syndicalisme CGT.

Notre responsabilité ici, individuellement, est donc réelle. Elle ne doit pas nous écraser, mais nous devons la mesurer. Se réunir ici, dans cette salle, n'est pas anodin. C'est poursuivre le chemin, la tradition, le combat de générations de militants du Livre qui ont mis en œuvre le meilleur d'eux-mêmes, leur dévouement, leur intelligence, leur courage pour construire des syndicats et notamment, un syndicat puissant et respecté, devenu aujourd'hui le SGLCE et dont nous sommes les « dépositaires ».

Mais plus globalement, faire du syndicalisme comme nous allons le faire durant trois jours, c'est-à-dire se parler, s'écouter et s'en-

tendre est un privilège qui nous est offert et qui n'a rien de banal. Dans de nombreux pays, dans de nombreuses professions, durant de longues périodes, faire ce que nous faisons ici était ou reste interdit, c'était et c'est toujours un risque pour sa carrière, son emploi, voire sa vie.

Alors oui, disons-le sans exagération, pratiquer le syndicalisme qui est le nôtre, sans concessions pour les patrons et leurs soutiens de toutes sortes, est une belle activité, une tâche, dont nous pouvons être fiers. Nous utilisons aujourd'hui les droits gagnés par l'engagement des meilleurs militants du mouvement ouvrier, cela nous impose des devoirs que nous allons remplir, j'en suis certain.

Nous allons d'ailleurs commencer immédiatement en remplissant notre devoir de mémoire à l'égard des dirigeants qui nous ont quittés tragiquement lors de ces quatre dernières années. Nous aurons une pensée pour Roger BUREAU, Charles GASSMANN, Robert LE ROUX et René BOUYRIE.

Roger fut notre secrétaire général de 1967 à 1982 ; Charles fut trésorier du syndicat, puis de la fédération. Robert fut également secrétaire administratif du SGLCE, parmi ses différentes activités. René fut secrétaire fédéral.

À ces quatre dirigeants, nous associons deux militants chers au cœur de ceux qui les ont connus : André MARTINEZ, délégué syndical chez Del Duca à Maisons-Alfort, puis secrétaire de l'Union locale et Maurice SURIANO, électro-mécanicien à l'Huma, maire adjoint à la ville d'Ivry-sur-Seine.

Enfin, nous aurons une pensée pour Henri BOUDET, formateur à l'école Médiagraf et qui nous a quitté au début de ce mois.

À la mémoire de tous ces camarades, nous allons observer une minute de silence.

Je me suis posé, nous nous sommes posé la question : à qui doit servir un rapport d'ouverture ? À résumer le rapport d'activité, à expliquer le document d'orientation ?

Certainement pas ! Le rapport d'activité est riche de quatre années de mobilisation, de luttes et de débats. Il se suffit à lui-même et c'est Laurent JOSEPH qui le présentera dans quelques instants. C'est surtout notre discussion qui permettra d'approfondir, de complé-

ter ce texte qui rend compte assez fidèlement de ce que tous, au syndicat, nous avons fait.

Des camarades découvrent qu'il y a un rapport d'activité car nous ne l'avons pas publié dans le *Livre parisien* par souci d'économie, mais uniquement sur le Net. Saluons ces camarades et leur attachement à la culture papier et retenons la leçon.

Demain, de son côté, Jean-François ROPERT reviendra sur les orientations, ambitieuses pour le moins, qui nous sont proposées. Je n'en dirais pas plus donc...

Le rôle du rapport d'ouverture sera plus de relever quelques points du débat en les plaçant dans leur contexte et en soulignant leurs enjeux. Entrons dans le vif et parlons de syndicat.

Le SGLCE est dans une situation paradoxale. Il est actif, bien vivant, s'impliquant au maximum dans les luttes et en même temps, il s'affaiblit et devient fragile.

Le rapport d'activité est rempli de nos luttes, de nos combats dans tous les secteurs. Je n'en ferai pas la liste même si nous sommes tous ici marqués par le formidable conflit à SPPS, pas plus que je ne ferais le compte des journées de grève avec non-parution des quotidiens. Jamais, j'insiste même si ce n'est pas l'objet d'un concours, nous n'avions été contraints, au cours de ces deux dernières années, en 2009 et 2010, d'observer un tel nombre d'arrêts dans l'histoire récente de la profession. Je crois que cela remonte à la fin des années quarante. Mais surtout, cela est révélateur de nouveaux rapports sociaux en presse parisienne.

Notre camarade Yann VOLANT rappelait dans le *Livre parisien* que le mouvement de décembre, à SPPS était du niveau de celui de 1968 aux NMPP.

Et il y a toutes les autres batailles, dans les sièges éditoriaux, dans les agences de presse comme à l'AFP en ce moment, à l'Imprimerie nationale il y a quelques temps, dans le Routage de plus en plus, aux côtés des travailleurs sans papiers... luttes que nous avons menées avec détermination, sans faillir à nos responsabilités de militants de la CGT.

Sur le terrain des idées, des propositions, je vous propose de dire que là non plus, nous ne sommes pas mauvais. Dans le domaine du

pluralisme, du rôle de la presse et de l'information, sur la place de la Culture mais également sur les aspects industriels et dans le secteur de la distribution, nous avançons des analyses dans les débats, nous proposons des alternatives lors des confrontations.

Mais reconnaissons-le, si quelquefois nous sommes entendus et écoutés, la logique libérale capitaliste – qui bloque les salaires, détruit des emplois, remet perpétuellement en cause les droits sociaux comme la retraite, la Sécurité sociale, l'hôpital public, l'école... – casse aussi la Culture, l'information libre, le pluralisme.

Nos analyses, nos propositions issues de l'entreprise, de notre expérience, des rencontres avec d'autres n'auront une chance de voir la réalité et d'aboutir que par la lutte, l'action des salariés.

Lutte et propositions sont les deux faces d'une même médaille, la médaille CGT. C'est le combat que mène notre syndicat. Évidemment, le contexte général est souvent déterminant dans les situations que nous affrontons. C'est ce que nous notons à la fin du rapport d'activité et dans le projet d'orientation.

Dans le contexte général, l'actualité nous amène à saluer comme il se doit, c'est-à-dire avec chaleur et joie, le mouvement de libération des peuples arabes. Demain, dans la partie du congrès que nous proposons de consacrer à la solidarité, nous reviendrons plus précisément sur ces événements avec notre camarade Mongi.

L'aspiration à la liberté, à la démocratie, à la vérité et à la transparence est universelle. Il y a vingt ans, elle était portée par les peuples de l'Europe de l'Est, aujourd'hui par les peuples du Maghreb et du Proche-Orient,

demain elle sera la revendication légitime des peuples d'Asie qui, même s'ils ont mené au cours du XX^e siècle des combats héroïques pour leur émancipation – combats qu'ils ont remportés – restent sous le joug de l'arbitraire et de l'autoritarisme.

Le révolutionnaire de 1793, Saint-Just, disait que le « bonheur est une idée neuve en Europe ». Cette idée peut s'appliquer au monde entier aujourd'hui : toutes les femmes, tous les hommes ont droit au bonheur, tous agissent vers cet objectif, rien ni personne ne pourra freiner ce mouvement irrésistible. Le syndicalisme fait partie de ce processus inéluctable.

Pourtant, les forces de domination s'accrochent et se battent féroce. Si des peuples se libèrent de dictatures, les puissances, États-Unis en tête avec l'Union européenne jamais loin, interviennent militairement lorsque la pression économique et financière n'est plus suffisante pour les faire plier. Car la véritable révolution, la véritable libération des peuples, c'est bien celle qui met en cause la domination financière. Les peuples arables qui chassent un leader corrompu et voleur doivent maintenant choisir leur voie, déterminer leur avenir.

Si la révolution en Tunisie ou en Egypte ne met pas en cause cette domination du capital, si une bourgeoisie nouvelle remplace le pouvoir corrompu et autocratique, les États-Unis, l'Europe et les autres puissances n'y trouveront rien à redire. Mais si les peuples remettent en cause l'argent-roi, qu'il s'exprime en euros ou en dollars, alors il leur faudra du courage et notre solidarité active, parce qu'ils entreprendront alors une révolution sociale.

En Lybie, l'argument humanitaire de BHL a été utilisé pour une intervention militaire

qui continue à s'enliser et à faire chaque jour des morts supplémentaires.

Cette guerre sert à tester, le mot est affreux mais pas trop fort, le matériel des copains du Président, les avions de DASSAULT, les missiles d'Arnaud LAGARDERE. En Côte d'Ivoire, la France-Afrique est de retour avec les armes pour sauvegarder les intérêts de BOLLORÉ. L'intérêt économique prime pour ces gens-là, pas le bonheur des peuples.

Mais en Syrie, en Palestine, les puissances occidentales ferment toujours les yeux sur les crimes des militaires.

En Irak et en Afghanistan, l'intervention des puissances néo-impérialistes – là encore sur la base d'arguments faux – n'a en aucun cas amélioré la vie des habitants mais au contraire, a accentué l'insécurité, le terrorisme et le fanatisme.

Face à la montée légitime de revendications universelles comme la liberté, l'égalité, le droit à la santé, à l'éducation, à la sécurité, le capitalisme, parce qu'il ne peut pas y répondre, agit soit pour dévoyer ces exigences, soit en réprimant.

L'histoire de la libération humaine, loin de s'être arrêtée avec la chute du mur de Berlin, se poursuit sur l'ensemble de la planète.

Cette dimension mondiale des enjeux sociaux et environnementaux ne doit pas nous laisser perplexes devant son étendue et sa complexité. Elle doit nous pousser à redoubler de détermination dans les combats que nous menons chez nous, sur lesquels nous sommes en prise plus directe.

De ce point de vue, l'Europe devient chaque jour un espace nouveau et plus important de l'activité syndicale.

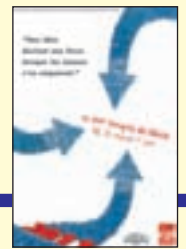
C'était déjà vrai avec les patrons qui franchissaient les frontières nationales en transférant les travaux et en rachetant des entreprises depuis de nombreuses années dans le labeur ; c'est maintenant aussi le cas pour la presse magazine dans le domaine éditorial, avec l'arrivée en France de groupes italien, belge et allemand. C'est vrai aussi pour les imprimeries comme celle du *Figaro* contrôlée un temps par un groupe italien et pour celle du *Monde*, proposée à un groupe espagnol, que nous n'avons en réalité jamais vu.

Mais c'est surtout dans la mise en concurrence des salariés, des statuts des travailleurs, des différences de protection sociale et d'accords collectifs que les organisations syndicales font face à des difficultés majeures. Ces difficultés sont d'autant plus grandes que les positions divergent dans les organisations syndicales en Europe, et quelquefois fortement. Lors du récent congrès de la Confédération européenne des Syndicats qui s'est tenu à Athènes, la CGT et d'autres syndicats européens sont intervenus sur la nécessité de luttes communes et de résistance déterminée à la politique libérale.

Mais la CES, longtemps restée une instan-



|| À gauche, Mongi Abderrahim de l'UGTT, à côté d'Ali M'Saoura.



ce partenaire de la Commission et des institutions européennes, a du mal à s'extraire de ce syndicalisme d'accompagnement pour déployer un syndicalisme revendicatif. Et l'élection, en remplacement de l'Anglais John MONK de Bernadette SEGAL, une Française qui a fait toute sa carrière dans les institutions, risque de ne pas faire évoluer la centrale dans le sens que nous souhaitons.

Sur le Smic européen par exemple, il n'y a pu y avoir d'accord sur les délocalisations, pas plus que sur les mesures à annoncer face à la crise financière.

Pour des syndicalistes conséquents voulant avancer, la situation n'est pas de tourner le dos à cette organisation. La réponse est au contraire d'y faire entrer le maximum de centrales syndicales européennes pour faire s'exprimer les colères, les exigences sociales et faire réagir la majorité pour s'opposer au diktat des marchés financiers et aux préconisations de la Banque européenne et du FMI.

Le pacte pour l'euro dévoilé dans *l'Humanité* est la dernière invention en date des dirigeants de l'Europe libérale. C'est une nouvelle attaque contre les services publics, contre les dispositions sociales des états nationaux, menée dans l'opacité dont sont coutumières les institutions européennes. Nous sommes déterminés à le mettre en échec comme a été renvoyé le Traité européen en 2005. Leurs projets, leurs programmes n'ont rien d'inéluctable, les peuples peuvent les mettre en échec.

Et le temps n'est pas calme pour les capitalistes européens et leurs banquiers. En disant cela, je ne pense pas à l'ancien président du FMI mais aux peuples qui manifestent, en Angleterre, en Grèce, au Portugal, en Espagne... Je pense à ce petit pays dont aime à me parler un camarade de la SURL : l'Islande qui, par deux fois déjà, a refusé les injonctions financières européennes.

En France, ces quatre dernières années passées sous le quinquennat de Nicolas SARKOZY ont été marquées par la mise en œuvre d'une politique ultra-libérale et antisociale. Les promesses électorales du *président du pouvoir d'achat* ne sont évidemment pas entrées dans les faits. Le chômage reste le drame de notre société. Il frappe les jeunes, les seniors (nouveau nom des plus de 50 ans), toutes les catégories sociales en réalité. Il progresse en même temps que la précarité qui gangrène elle aussi le monde du travail.

Les chiffres émis récemment par le Ministère parlent d'une baisse du chômage.

Ceux qui expliquent cela sont les mêmes (...) qui prétendent que les prix n'augmentent pas. On peut donc les croire ! Sérieusement, ils ne reculent devant aucun mensonge, aucune imprudence. Il suffit de regarder autour de nous pour constater la « dégradation du marché du travail », comme ils disent.

Gouvernement et patronat veulent faire de

Pôle Emploi une machine à radier, une usine à précariser et à généraliser le temps partiel pour continuer, aussi longtemps qu'on les laissera faire, à casser les emplois stables et à statuer.

Pour preuve, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans qui continue de progresser. Cette situation n'est évidemment pas le résultat d'une erreur, mais bien le fruit d'une politique.

Le travail, dans l'idéologie de ces libéraux, est un coût, forcément à réduire, voire à éliminer. En France, il serait plus cher qu'ailleurs, notamment qu'en Europe (ce que plusieurs études récentes ont contredit) et cela légitimerait les fermetures d'entreprises et les délocalisations.

Le code du travail, les accords collectifs seraient, pour les mêmes, des entraves au développement économique. Il faudrait moins de blocages, plus de droits pour les patrons, plus de flexibilité pour les salariés. En réalité, c'est le contraire qui est vrai. La précarité ne fait pas baisser le chômage et la disparition des droits sociaux et des services publics ne dynamise pas l'activité.

Céder devant ces revendications libérales, c'est casser la société, casser la solidarité, les repères collectifs, les règles de la vie en commun. Une société qui vit pour le profit immédiat n'a, logiquement, pas d'avenir. Elle ne peut se construire sans stabilité et sans règles. Les libéraux parlent toujours de liberté ; en fait, une seule les intéresse : celle du renard dans le poulailler.

Ce système produit de vraies souffrances en général et au travail en particulier. Nous l'avons vécu chez Exacompta, une entreprise située à égale distance de la place du Colonel Fabien et du tribunal des Prud'hommes de Paris, deux lieux où la dignité humaine est défendue. Ce n'est pas le cas dans cette taule. Harcèlement des délégués, refus des droits syndicaux, des droits humains, de la sécurité la plus élémentaire au travail entraînant des blessures graves... par un patron qui signe ses courriers d'un F et d'un N. Les militants du Travail viennent de faire condamner, grâce au concours précieux du cabinet de Michel HENRY (...), ce patron du XIX^e siècle.

Les faits seraient trop longs ici à détailler, mais nous savons aussi, au SGLCE, qu'il existe des situations proprement inacceptables dans la profession. D'autres camarades, je l'espère, pourront faire part de leur vécu.

La bataille contre la réforme des retraites a été une grande bataille de société. Nous y avons bien participé, dans notre profession, en première ligne y compris au niveau national. Nous ne nous sommes pas ménagés, et toujours lorsque l'on se bat, nous avons pris des risques. Nous les assumons, nous sommes fiers de ce que nous avons fait.

Mais nous avons collectivement perdu, il



faut bien le reconnaître, au moins pour l'instant. La forte mobilisation n'a pas été suffisante pour faire reculer le gouvernement et faire hésiter les parlementaires majoritaires qui le soutiennent. Nous avons été nombreux, mais pas suffisamment !

Il en a manqué à l'appel parmi les salariés organisés syndicalement. Il en a manqué sans doute plus avec toutes celles et ceux qui se tiennent à l'écart du mouvement syndical. La faiblesse du syndicalisme français, les déserts syndicaux sont une des raisons de l'échec du mouvement de l'an dernier. Car la bataille est bien dans la rue et les entreprises mais elle a eu lieu également dans les esprits.

Des années de bataille idéologique ont précédé la présentation du projet de réduction des droits à la retraite. Tous les médias y ont mis les moyens : télévisions, journaux, pseudo-spécialistes utilisant une flopée de soi-disant arguments pour convaincre qu'il fallait accepter ce recul social majeur et injuste.

La CGT n'était pas la seule à réagir, à répondre, à contester ces injonctions. Certains partis politiques à gauche, certaines personnalités à qui les médias faisaient peu d'écho et la plupart des syndicats – pas tous – ont tenté d'inverser le courant dans l'opinion.

Et à l'automne 2010, l'idée que la réforme était néfaste, dangereuse et qu'elle ne réglait pas, par exemple, la question du financement était majoritaire chez les salariés. Mais la conviction qu'une autre réforme était possible n'était pas assez partagée, sinon comment expliquer que, même si nous étions très nombreux, nous n'étions quand même pas assez, pas assez souvent, ni assez longtemps dans l'action.

Trop de salariés ne sont jamais ou quasiment jamais en contact avec un ou une mili-

tant(e) de la CGT : 1 sur 5 d'après certains sondages. C'est là la raison majeure de notre échec, de la faiblesse des forces de notre syndicalisme et de sa division. Certains cherchent dans les directions confédérales les responsables. À la CFDT ou à FO oui, sans doute...

La CFDT, qui était peu motivée à l'origine, s'est sentie obligée de rester dans l'inter-syndicale du fait de l'importance indéniable de la mobilisation. Chacun le savait, y compris le gouvernement.

FO, avec son slogan pour la grève générale d'une journée comme préalable, cherchait plus à se démarquer en misant sur l'échec qu'à construire, pas à pas, une mobilisation permettant la victoire.

Certains s'interrogent sur la direction confédérale de la CGT qui n'aurait pas répondu à la hauteur des enjeux ou des engagements.

On peut apporter des critiques à la direction de la CGT ; ici, on le fait lorsqu'on le juge nécessaire mais franchement, chaque militant sait bien qu'une confédération coordonne, fédère des mouvements et des actions mais qu'elle ne peut les initier seule.

Il faut, comme nous l'avons emprunté comme devise de notre congrès à Karl MARX : « que les masses s'emparent d'une idée et la transforment en force irrésistible ». Ce fut le cas en Tunisie, en Egypte mais pas en France sur le dossier des retraites.

J'ai parlé des risques et du prix à payer. Pardonnez-moi de ne pas être plus précis mais je veux adresser notre salut, notre amitié à un camarade qui, lors d'un conflit récent dans la distribution, a été traîné devant le tribunal, dans le cadre d'une initiative décidée par le syndicat. À travers lui, c'est à tous les copains que je veux m'adresser, qui, sur leur temps de loisirs, font tant pour la CGT et les

luttons, sans jamais se mettre en avant. Merci, au nom de tout le syndicat.

Le mouvement syndical, et singulièrement la CGT, mérite, comme nous allons tenter de le faire ici, de **se poser la question de la conquête de nouvelles forces** qui est d'autant plus d'actualité que la situation sociale l'exige.

Hausse du chômage, explosion de la précarité, recul de l'âge de la retraite sont suivis dans le bilan sarkozien de la baisse du pouvoir d'achat de tous, à l'exception de quelques milliers de fortunés qui, grâce à ce président, ont accru leur richesse. Oui, SARKOZY est bien le président des riches comme l'écrivent les sociologues Monique et Michel PINSON.

Mais pour la grande masse des salariés et des retraités, les hausses de salaires beaucoup trop faibles ne compensent pas la hausse du prix des biens et des services. Le pouvoir d'achat est en berne alors que les profits (les bénéficiaires après impôts comme disent les managers) sont à la hausse.

En mars et avril dernier, les grands groupes de nos industries de la communication ont publié leurs comptes... Ils ont les moyens de satisfaire nos revendications légitimes que l'on peut même qualifier de modestes.

Dans les industries graphiques, des augmentations sur les minimas ont été obtenues, dans le Routage également.

En presse parisienne, la situation est inédite : 0 % en 2009, 1 % en 2010 et la même augmentation de 1 % en 2011. Inédit et totalement inacceptable !

L'assemblée des délégués des entreprises de presse réunie le 17 mai a proposé qu'à l'issue du congrès, nous rencontrions les organisations syndicales qui le souhaitent pour organiser une riposte commune le plus tôt possible, des initiatives diverses dont une nouvelle rencontre au SPQN ; en cas de refus de sa part, en programmant des arrêts de travail.

Quel que soit le résultat de cette démarche, le SGLCE agira dès septembre puisqu'une clause de revoyure est prévue dans l'accord signé par le seul CILP « CGT ». Il le fera, seul ou avec d'autres, pour une augmentation réelle des salaires en presse parisienne à l'image – et si possible en relation – de nos camarades de la PQR et PQD.

La signature de nos camarades, une nouvelle fois et cette fois bien seuls, est inexplicable et navrante. Elle vient à la suite d'autres acceptations dont celle d'un nouvel accord de modernisation des imprimeries, plus connu sous la dénomination du plan Imprime.

Inexplicable, car comment justifier que ceux qui diffusent l'indice des prix de la Filpac, indice reflétant la réalité nous semblent-il, signent des textes qui l'enterrent ? A-t-on deux discours ? L'un revendicatif à Montreuil, l'autre rue La Fayette ? Il semble

bien que oui ! Navrante pour les militants qui espéraient qu'au moins, sur des sujets comme les salaires ou la modernisation et l'emploi, les différentes composantes puissent se retrouver.

L'an dernier, en faisant un second jour de grève de 24 heures sur les salaires, nous voulions nous rapprocher de nos camarades. Cette année, leur signature au sortir d'une unique réunion au SPQN, a fait tomber les dernières illusions.

Navrante enfin pour la CGT, pour l'image et le signal qu'elle donne aux autres centrales syndicales, au patronat et aux pouvoirs publics. C'est l'image d'une CGT, non seulement divisée, mais dont une composante signe facilement ce que lui propose le patronat.

Dans ces conditions, comment avancer vers l'unité qui permettra de faire reculer plus vite et plus fort un patronat trop sûr de lui ? Dans les entreprises, en discutant avec les salariés de la situation et des revendications. Non pas en espérant qu'une séance de NAO vienne rectifier les abandons des accords salariaux de 2010 et 2011 mais en exigeant par l'action, les assemblées, les arrêts de travail, des augmentations de salaires justifiées. Cela est valable en presse et en labeur comme partout ailleurs.

Sur le terrain des idées fausses, de nouveaux prospecteurs cherchent le soutien du monde du travail, ce sont les dirigeants de l'extrême droite et du Front national.

Évidemment, nous n'avons, nous à la CGT, rien de commun avec eux : ni dans notre histoire, ni dans nos statuts, ni dans notre activité. Il n'en demeure pas moins que leur nouvelle équipe dirigeante, relayée par des déboussolés aigris et haineux, tient des discours destinés à tromper, diviser, égarer les travailleurs. Nous devons lui disputer ardemment le terrain social. Le racisme, comme le sexisme, sont à l'opposé de nos valeurs. Nous devons en combattre les expressions dans les ateliers, les bureaux, les rédactions. Le Front national veut se développer sur le terrain de la crise et de la misère. Il utilise les fermetures d'entreprises liées aux délocalisations pour opposer les travailleurs et affaiblir les syndicats en les rendant responsables de ces drames.

Le Front national en réalité est un parti favorable au patronat. Il est contre les hausses de salaires, contre la retraite à 60 ans, contre la Sécurité sociale, l'hôpital public, l'école gratuite, la liberté syndicale et culturelle. La Confédération a édité une brochure que nous devons diffuser largement car elle démasque l'imposture sociale de cette formation.

Dans la dégradation du corps social, il nous faut souligner la casse des services publics et plus largement de l'ensemble des missions de service au public et à la société.

On a noté dans le rapport d'activité la bataille contre la privatisation de la Poste, il





faut ajouter les luttes nombreuses pour la défense de l'école et de l'hôpital publics, avec notamment à Paris les actions contre la mise en coupe de l'Assistance publique par l'agence régionale.

L'énergie domestique, le gaz, l'électricité ont été privatisés. Leur coût a considérablement augmenté, plus aucun délai n'est accordé, plus aucun cadeau n'est fait aux familles en difficulté. Les nouveaux dirigeants ont donné des instructions, on coupe en cas de non paiement. Comment ne pas être choqué par de tels comportements lorsque l'on se souvient des principes érigés à la Libération par les fondateurs de ce service public et notamment, le ministre Marcel PAUL.

Ces principes pourtant n'ont pas pris une ride. Ils mettaient l'énergie au service des besoins des populations, il serait bon de se les remémorer au sujet du nucléaire et des débats légitimes que ce dernier suscite. Le nucléaire comporte des risques. Mais on pourra très difficilement s'en passer dans les décennies à venir en France et dans le monde. Seul, le service public véritable peut négocier la transition vers des énergies sûres et renouvelables et garantir la sécurité des installations existantes parce qu'il n'est pas soumis à la loi de la rentabilité financière ou, comme le disaient mes amis auxiliaires de Roissy, à la nécessité pour les capitalistes de maintenir leur taux de profit.

Nous avons souligné à plusieurs reprises la suppression des tribunaux prud'homaux mais c'est toute la justice qui est saccagée. En ce début d'année, les mouvements récents de juges et de procureurs, aux côtés des avocats, l'ont mis en lumière après les propos du président de la République à Nantes. Après la justice, c'est la prison qui est malade. C'est vraiment toute la société qui est gangrenée par la recherche du profit et par la loi du capital.

Oui, il faut aux travailleurs de France, d'Europe et du monde une autre politique qui mette, comme le dit un peu la devise de nos amis du Secours populaire, l'humain au cœur de son projet.

La casse des services publics est aggravée par la réforme générale des politiques publiques (la fameuse RGPP) qui déplace sur les collectivités territoriales sans leur transférer les moyens les missions de l'État et ordonne le non-remplacement des fonctionnaires partant en retraite.

Nous sommes concernés directement par cette logique dans le cadre du dossier de la distribution de la presse autour de l'avenir de l'entreprise Presstalis et des débats parlementaires actuels visant à « faire évoluer » la loi Bichet.

Certes, la distribution de la presse ne se limite plus, depuis de nombreuses années, à cette seule entreprise. Les dépositaires du

niveau II, où nous réalisons de belles implantations syndicales, les diffuseurs, notamment ceux qui, à Paris, sont syndiqués au SPD, les porteurs et distributeurs en gare et en boîtes aux lettres sont nombreux à part entière de la grande filière de la distribution. Je n'oublie pas les salariés des MLP ni les chauffeurs, ni les abonnés qui en sont également.

Mais, après les deux conflits majeurs de ces dernières années, celui du niveau I, avec la fermeture de Combs, l'ouverture de Moissy et la lutte victorieuse pour le maintien de SPPS, nous avons devant nous, nous qui tenons une place syndicale essentielle à Presstalis, de nouveaux défis à relever.

Le départ, le mois prochain, de l'opérateur historique Hachette, la nouvelle gouvernance qui se met en place, la réduction à deux du nombre de coopératives, la fin programmée par les parlementaires – où une majorité UMP-PS semble se dessiner – de la clause d'exclusivité, les modifications sur l'assortiment ne sont pas des mesures techniques.

Arrivant au même moment que les réformes des aides à la presse préconisées par le rapport CARDOSO, elles sont en réalité la remise en cause des principes égalitaires, protecteurs des petits titres ou disons plutôt des titres indépendants des empires de la presse et de la finance.

C'est l'application des principes du capitalisme libéral à la distribution de la presse, un système qui ne doit profiter qu'à quelques-uns et casser les statuts des personnels, généraliser la sous-traitance, les bas salaires, l'exploitation...

À La Poste, entreprise qui entretient des liens avec la distribution de la presse et que nous connaissons un peu, nous constatons les déplorables résultats dans bien des aspects de la vie de l'entreprise, dans la vie des personnels dont certains vont jusqu'au suicide.

Pour toutes ces raisons, nous n'avons pas l'intention de laisser faire ce nouvel épisode de la mise au pas de la presse.

Dans l'entreprise et en dehors, y compris en intervenant auprès de parlementaires, nous sommes disponibles pour réfléchir et agir en faveur d'une modernisation de la filière certes, mais surtout au renforcement des principes qui garantissent la liberté, l'indépendance, l'exercice de la démocratie. Nous le faisons d'autant plus volontiers que ces valeurs vont de paire avec l'existence de droits collectifs et sociaux, avec des salaires dignes et des conditions de travail supportables. Si par malheur, les attaques contre le système de distribution devaient se poursuivre, avec les risques graves que l'on imagine, personne ne pourra dire que la CGT, et en particulier la Section Presstalis et son syndicat, n'a pas fait le maximum pour alerter et proposer des alternatives.

Autre sujet d'actualité brûlante, l'avenir de l'imprimerie du *Monde* à Ivry. Une assem-

blée des syndiqués s'est tenue mardi dernier. Le débat franc et riche a reflété l'inquiétude et la mobilisation pour agir fort et vite. Vous le savez, Les Echos, depuis des mois, annoncent leur départ pour novembre 2012 et l'Imprimerie du *Figaro* à Tremblay. Il est clair que nous n'accepterons pas leur départ s'il remet en cause la modernisation et l'avenir du site d'Ivry et si des camarades ne retrouvent pas un emploi en presse dans leur métier.

Les rencontres vont maintenant se tenir avec les directions concernées en premier chef : *Le Monde*, *Le Figaro*, *les Echos* et l'ensemble des éditeurs et imprimeurs du SPQN sur la base des déclarations, communiqués et lettres ouvertes que vous connaissez.

Les débats autour de la modernisation de l'imprimerie du *Monde* et la charge de travail entraînent souvent la discussion sur les gratuits.

Nous avons, à l'automne dernier, remis la pression sur ces éditeurs pour qu'ils tiennent enfin leur engagement de confier tout ou partie de leur fabrication à des entreprises de presse quotidienne (...); cette campagne a porté (...) Des essais, concluants, ont même été réalisés.

Nous n'avons donc pas abandonné ce dossier, même si notre rôle n'est pas de négocier les contrats et si nous n'avons aucune illusion sur la sincérité de quelques-uns de nos interlocuteurs comme Monsieur BOZO, patron de *20 Minutes*. Dans de très récentes déclarations, il allait jusqu'à annoncer l'arrêt du papier et le passage complet sur le Net à l'horizon 2013, en précisant qu'il en avait assez, je cite, « d'engraisser les imprimeurs ».

Les travailleurs de Mary-sur-Marne qui réalisent l'édition parisienne apprécieront.

Je ne les cite pas par hasard car depuis plusieurs mois, ces salariés sont, comme tous ceux du groupe Circle Printer, Hélio Corbeil et Graphic Brochage, sous administration judiciaire, avec un jugement prévu pour juillet. Nous sommes allés en délégation à une manifestation qu'ils ont organisée à Meaux ; les animateurs des industries graphiques de notre syndicat leur ont proposé la mise en place d'une coordination régionale CGT pour aider à leur action. Nous les avons invités à notre congrès.

C'est vrai que nous ne parlons plus du rapatriement de *20 Minutes* actuellement avec la même urgence car nous n'avons pas deux discours : soutenir des travailleurs en lutte pour sauver leur entreprise et revendiquer leur travail ! Nous sommes encore fiers de la lutte que nous avons menée avec les JDC, une lutte unissant les travailleurs de la presse et du labeur autour de la défense de l'emploi et la sauvegarde des sites industriels.

Maintenant, forts de ces expériences, nous pensons qu'il faut une logique nationale et fédérale, sur les travaux de la presse sous

toutes leurs formes qui n'oppose pas les salariés entre eux et qui vise à l'application par les patrons des meilleurs accords collectifs. Encore faut-il que les salariés de la presse conservent des accords collectifs plus avantageux !

Les quotidiens gratuits devraient logiquement être réalisés dans des imprimeries de presse et les périodiques, dans des entreprises de labeur, en vertu du principe qu'un journal, qu'une brochure, qu'un livre doivent être réalisés, si cela est possible, là où ils sont lus.

C'est bon pour l'emploi, c'est bon pour l'environnement. Marc FEUILLÉE, le patron du Figaro, à qui nous soumettions cette idée, nous justifiait l'impression des magazines à l'étranger en nous rappelant que ces groupes de magazines étant belge, italien, allemand, ils privilégient, logiquement d'après lui, leurs sites industriels. Monsieur FEUILLÉE est un humoriste qui s'ignore, semble-t-il. Si demain des groupes japonais, australiens, chinois, ce qui est tout à fait possible, prenaient le contrôle de grands groupes de presse magazine, il faudrait convenir de cette logique et imprimer à l'autre bout du monde ? Bien entendu non ! Nous revenons dans nos textes sur cette question importante.

Mais là encore, le SGLCE ne pourra seul mener cette bataille industrielle. La fédération devrait, à notre sens, reprendre cette revendication. Tous les peuples ont droit à la Culture, à la lecture. Tous les pays ont vocation graphique, la France comme tous les autres.

Je viens d'évoquer la Filpac. Son congrès se tiendra à Paris du 14 au 17 novembre 2011. Nous aurons des débats préparatoires à l'automne autour des textes, du bilan réalisé, des objectifs proposés.

Le secrétaire général de la Filpac interviendra demain, il nous donnera les grandes lignes de ses préoccupations, des projets qu'il ambitionne pour notre fédération. Nous n'avons pas souhaité passer trop de temps sur le fonctionnement de la fédération lors de ce congrès.

Nous pensons en effet, mais le congrès est souverain, en avoir déjà longuement débattu lors de notre précédent congrès et dans la préparation du Comité général de 2009. Les membres du Comité exécutif fédéral, ressortissants de notre syndicat, ont soutenu la candidature de Marc PEYRADE lors de son élection en remplacement de Michel MULLER. Mon cher Marc, tu es bien-sûr le bienvenu ici, chez toi dans le premier syndicat (sur le plan des effectifs en tout cas) de notre fédération que tu diriges.

Mais en vérité, nous avons aujourd'hui du mal à répondre à certaines questions sur la fédération que nous nous posons ou que des camarades nous posent.

La franchise nous oblige à te dire par exemple que nous ne comprenons pas l'ostracisme, ou du moins la mise à l'écart – pour ne

plus dire à l'index comme ce fut le cas il y a quelques années – dont nos militants sont l'objet pour suivre des dossiers fédéraux.

Nous déplorons un manque de réunions sur des sujets essentiels à l'avenir de nos emplois et des entreprises ; je pense à la distribution de la presse, à l'imprimerie du *Monde*, à une réflexion globale sur l'industrie graphique... Nous sommes disponibles pour tout cela. La fédération n'est la propriété de personne, il faut que chacun le sache ; en disant cela, ce n'est évidemment pas seulement à toi, Marc, que je m'adresse.

De même, nos rapports avec les autres syndicats de la presse parisienne doivent être évoqués ici, sans y passer un temps déraisonnable. À propos des salaires en PQN, j'ai évoqué le sujet, le rapport d'activité revient sur les négociations des accords Imprime.

Que dire de plus sans fâcher nos invités ? Que nous ne retirons rien de ce que nous avons dit ou écrit, que nous ne renions rien de ce que nous avons fait ? La double appartenance au SNJ CGT, dont le secrétaire interviendra mercredi, est une excellente formule pour nos camarades qui sont passés du statut d'ouvrier du Livre à celui de journaliste.

Sans doute cette formule est-elle provisoire. Les quatre prochaines années devraient nous permettre d'avancer vers des évolutions syndicales plus adaptées mais les camarades concernés prendront le temps dont ils ont besoin. Ce n'est pas dans notre pratique de bousculer les syndiqués, ni de nous présenter comme les porteurs de la vérité révélée.

Pour le fonctionnement au quotidien, cette situation en presse est éprouvante pour les militants, préjudiciable aux salariés. Pour dépasser provisoirement, nous l'espérons toujours, la division que nous connaissons, nous proposons, lors des élections, une liste unique sous le sigle de la Confédération générale du Travail, qui devrait tous nous réunir : la CGT. C'est uniquement lorsque cela n'est pas pos-

sible que nous y allons seuls, porteurs de nos orientations et revendications.

Le SGLCE assume ses choix et ses actions. Il n'est certes pas exempt de reproches et sait se remettre en cause lorsque cela est nécessaire mais n'a pas de leçons à recevoir de ceux qui sont de perpétuels donneurs de leçons et n'ont que peu ou pas de résultats à présenter.

Ce qui manque à notre syndicat, ce sont les forces et les moyens. Nous avons donné dans le rapport d'activité l'état de nos forces organisées.

En 2005, nous étions	2853	
2006	2617	(- 238 adhérents)
2007	2451	164
2008	2379	72
2009	2273	106
2010	2117	156

Ces pertes d'effectifs sont liées à la création en novembre 2006* du SIP, [les rotos ont payé des cotisations jusqu'à décembre 2004...], mais aussi à notre incapacité à compenser les départs et à nous implanter réellement dans les secteurs en développement dans les industries de la communication.

C'est tout l'enjeu qui est posé concernant l'avenir du SGLCE, sa capacité à réussir la conquête syndicale, la syndicalisation.

Les possibilités ne manquent pas. Lors de sa dernière conférence cet hiver, l'URIF nous a fourni une brochure intéressante sur la région IDF qui donne le nombre d'emplois et d'établissements par branche et par département au 1^{er} janvier 2008.

Au total, il y avait :

- 14 266 établissements et 71 579 emplois répertoriés sous le titre : « édition, imprimerie, reproduction » ;
- 8 473 établissements à Paris pour 38 059 emplois ;
- 1769 établissements dans les Hauts-de-Seine pour 14 848 emplois
- 912 établissements en Seine-Saint-Denis pour 5253 emplois.



De gauche à droite, Jean-François Ropert et Emmanuel Vire (secrétaire général du SNJ-CGT).



Nous distribuerons une copie de ce tableau.

À ces emplois, il convient d'ajouter la distribution, le transport et d'autres fonctions qui sont répertoriées dans d'autres rubriques. Les chiffres sont des minimas mais ils sont déjà considérables si on les compare à nos forces organisées.

Même en ajoutant les adhérents des autres syndicats du Livre, les cadres, les syndicats locaux, les isolés, nous sommes loin du compte, comme on dit.

Il y a donc du grain à moudre, des forces à gagner, des salariés à convaincre. Allons-y sans limites : **partout, nous devons proposer l'adhésion à la CGT.**

Nous n'avons pas assez de culture de l'organisation, nous ne sommes pas assez précis, soucieux de ces détails dans le nouveau mandat. Nous devons évoluer progressivement pour être meilleurs dans ce domaine, ne pas le laisser à un ou deux spécialistes, mais prendre en compte, plus largement, les éléments qui permettent de connaître l'état réel de notre syndicat et de ses adhérents.

En adoptant en 2006 de nouveaux statuts donnant la priorité à l'activité à l'entreprise tout en conservant des lieux pour l'échange, la confrontation d'expériences et l'action comme les secteurs et les collectifs, le SGLCE s'est donné les moyens de dépasser progressivement un syndicalisme de catégories professionnelles qui est de moins en moins adapté au terrain, à la réalité vécue par les salariés.

Nous avons des difficultés à rompre avec le fonctionnement catégoriel, à sortir des secteurs conventionnellement distincts comme le labeur et la presse. Il y a des avancées et des reculs dans notre fonctionnement syndical. À certains moments, c'est l'activité d'entreprise qui s'impose et apporte des résultats très convenables. D'autres fois, au même endroit, l'activité catégorielle reprend le dessus avec des résultats non négligeables non plus. Les deux méthodes ont leur utilité, mais c'est, à notre avis, l'activité d'entreprise, coordonnée régionalement, qui est sans doute la meilleure formule. Le catégoriel ne peut plus venir – ne devrait venir en tout cas – qu'en appui d'une défaillance ou d'une absence de l'activité syndicale générale de l'entreprise. C'est l'esprit et l'objectif de nos statuts modifiés en 2006 qui, même s'ils n'ont pas été appliqués complètement, demeurent parfaitement valables.

Nous devons les faire vivre et les faire évoluer.

Il nous faut donc améliorer notre fonctionnement et en débattre car les recettes-miracle n'existent pas. Seul, l'effort collectif nous permettra d'être plus efficaces. Il faut aussi retrouver à la direction du syndicat des rapports plus constructifs, moins tendus entre les militants. La restriction des

moyens, notamment financiers, a donné lieu à un rude débat interne. Ce débat a été tranché et le pire évité, mais il a laissé des cicatrices. Le nier serait mentir. Il faut maintenant, avec l'intelligence de chacun, la volonté de tous, dépasser ce moment et repartir de l'avant, même avec des moyens réduits. C'est ce que veulent nos adhérents.

Nous n'avons plus les moyens du passé. Il faut s'y résoudre pour le moment et faire avec et nous prendrons ensemble, j'en suis sûr, les décisions nous permettant de rassembler nos forces et de remplir nos objectifs.

À propos d'évolution, un camarade de l'école Estienne me faisait part de son opinion en regrettant le manque de développements sur les évolutions technologiques. Il n'est peut-être pas trop tard. Le nez dans le guidon, dans les luttes et les situations graves que nous vivons, nous ne développons pas toujours comme il le faudrait les projections, les anticipations des futurs possibles.

Nous sommes lucides et informés car nous n'avons pas le droit de tricher avec l'avenir des salariés.

La dématérialisation, c'est-à-dire l'abandon du support papier au profit de tablettes numériques, est en marche et elle va aller vite. Mais le papier ne disparaîtra pas pour – comme le dit notre camarade Ignacio RAMONET dans son dernier livre que m'a prêté Guillaume : *L'Explosion du Journalisme* – les journaux de qualité, ceux qui apportent analyses, informations réelles et utiles à la vie démocratique.

« Les médias ne s'éliminent pas, ils s'empilent », dit Ignacio ; j'ajouterai qu'ils s'additionnent.

La communication est en révolution, une révolution dont le moteur est l'information. C'est pour cela que la formule de « révolution informationnelle » est la plus juste, à défaut d'être la plus simple. Cette évolution ne concerne pas que la communication, elle transforme le travail, les rapports sociaux, les rapports humains... Elle dépasse le cadre de notre congrès, elle s'impose à nous, aujourd'hui, cela va peut-être surprendre mais je l'assume, comme le feu s'est imposé à l'humanité il y a 500 000 ans, la sédentarisation il y a 5000 ans, la machine à vapeur, l'énergie artificielle il y a 200 ans. Cela dépasse donc nos choix de congrès.

Beaucoup plus modestement, nous ferons face en syndicalistes, c'est-à-dire en positionnant sur les nouveaux médias les salariés qui se rassembleront pour faire respecter leurs droits et évoluer vers de nouveaux métiers.

Nous aimons l'histoire, surtout celle du Livre et du papier. Nous avons constitué à cet effet, avec d'autres, un Institut que préside celui qui m'a précédé dans la fonction de secrétaire général : Daniel LÉGEROT.



Nous accueillons maintenant à Blanqui Frédéric MENTIENNE et sa maison d'édition qui publie notamment Roger DEDAME et ses ouvrages sur l'histoire de nos métiers et de nos syndicats.

Mais nous ne sommes pas des passéistes, nous nous tournons vers l'avenir. Nous n'avons d'ailleurs pas le choix, nous sommes lucides et nous déterminés à ne pas « passer à la moulinette » ni du patronat, ni des nouvelles technologies telles qu'il souhaite les utiliser. Car les nouvelles technologies, sans ouvrir un débat au moment de conclure, peuvent être porteuses de liberté, de connaissance, d'humanité. Nous agissons dans ce sens, forcément.

Chers Camarades, les défis qui nous sont posés sont nombreux et souvent complexes. La situation dans les entreprises, la vie en général des salariés, de leur famille, des retraités, des chômeurs est très difficile et injuste. Nous avons décidé de ne pas baisser les bras, de transformer notre indignation en lutte, en lutte de classe pour donner un sens à notre quotidien et poser les jalons d'un futur meilleur, plus humain, plus fraternel.

Nous ne sommes pas les meilleurs, ni exempts de reproches, je le répète, mais nous faisons de notre mieux avec la volonté de nous améliorer et d'être utiles.

Ce congrès doit nous y aider.

Je nous souhaite un bon congrès.

Vive le SGLCE, vive la CGT !



Extraits de la présentation du rapport d'activité

par son rédacteur Laurent Joseph

Le rapport d'activité qui vous est présenté aujourd'hui se veut être le plus complet possible sans pour autant être exhaustif. D'ailleurs je suis persuadé que dans le débat prévu cet après midi les interventions des entreprises et des camarades que le délai de dépôt des amendements ont pris de cours permettront de compléter les manques ou les omissions

Le document rappelle nos initiatives, nos luttes, nos implications et propose à partir de nos expériences des quatre années écoulées plusieurs constats.

Il permet à chacune et chacun de nos adhérents de mesurer le contexte général et politique dans lequel notre syndicat a été amené à évoluer. Qu'il s'agisse de notre implication dans les batailles nationales, ou pour notre propre activité revendicative. Enfin il traite dans son dernier chapitre toutes les questions liées à la syndicalisation au renforcement et à la vie syndicale.

C'est ce document qui vous permet de porter vos appréciations sur le bilan de la direction syndicale sortante.

Avant le débat et le vote du rapport je vous propose dans la présentation de revenir sur ces quatre années particulièrement riches en événements.

En octobre 2007 réuni dans cette même salle les congressistes du XV^e Congrès adoptaient la transformation des structures de notre syndicat (création de secteurs professionnels) et un nouveau mode de désignation des membres de la commission exécutive. Ils affirmaient leur volonté de favoriser toujours plus les échanges entre les syndiqués, de construire avec tous les adhérents un cahier revendicatif avec des propositions offensives, modernes et mobilisatrices. Et renaient pour principale orientation de faire vivre un syndicalisme unitaire, de propositions et de luttes refusant la division, la résignation et l'accompagnement des projets patronaux.

La présentation reprend des passages du rapport d'activité sur les thèmes suivants :

- Le contexte international marqué par la crise financière.
- Les politiques des gouvernements, celle menée en France par le gouvernement FILLON SARKOZY privilégiant les plus riches.

- Les mobilisations CGT et l'implication de notre syndicat dans ces batailles (retraites, emploi, salaire, sans papier, défenses des services publics)
- Notre activité revendicative. Après les états généraux les négociations sur le plan IMPRIME au niveau de la branche, dans les entreprises de presse et le groupe Presstalis (niveau 1, SPPS et la SAD) retour sur les luttes à Radianz, le groupe DATEM (presse informatique) et STP.
- La syndicalisation le renforcement et le rappel de nos initiatives tracts, support d'aide à la syndicalisation, distribution dans les entreprises
- La formation syndicale, l'évolution du nombre de nos adhérents, les procédures contre Dominique AYGALENC et Bernard PARISOT de presse informatique, les licenciements d'Abdel BELMEDHI, délégué syndical à STP et Jacques LEDARD salarié du dépôt MLP de Chartres, le départ sous la pression de Djazi GHOUINI, délégué syndical à Exacompta.
- Le fonctionnement de notre syndicat les réunions de la CE du bureau syndical du secrétariat, les assemblées et réunions de délégués
- Nos implications dans les structures interprofessionnelles UL, UD et l'URIF
- Nos relations avec les autres syndicats parisiens, la FILPAC les autres fédérations la FAPT le spectacle et le SNJ-CGT.

Dans la présentation du rapport d'activité quatre constats sont proposés aux congressistes :

1 / Sur l'analyse de la bataille des retraites (extrait)

Au final les manifestations quelque soit leur ampleur, et les actions de toutes natures y compris les grèves, n'ont pas fait reculé le gouvernement. Sur ce point les avis, les analyses sont partagées. Si l'on peut se satisfaire d'un mouvement unitaire d'une influence ou d'une crédibilité accrue pour la CGT, pour autant le résultat n'est pas à la hauteur. Sans parler d'échec ou des limites de l'action syndicale, il est clair qu'il a

manqué quelque chose au mouvement syndical.

Ce premier constat renvoie au rôle du syndicalisme, les limites de son action la question de son intervention sur d'autre champ, thème qui sera abordé demain avec le document d'orientation.

2/ Sur le positionnement du SGLCE pendant la mobilisation des retraites (extrait)

À chaque moment fort, répondant aux appels de la Confédération, nous mobiliserons les salariés de nos secteurs. Nos adhérents seront chaque fois plus nombreux dans les cortèges. Les 24 juin, 7 septembre, 23 septembre, 12 octobre et 19 octobre seront marqués par la non parution des titres de la PQN. Décisions prises lors des assemblées organisées par notre syndicat.

Second constat : le SGLCE a été très critiqué sur cette position, entre ceux qui voyaient une démarche suicidaire dans une profession en déclin, d'autres qui estimaient que l'on ne rendait pas service à la pluralité des idées en se privant des commentaires des quotidiens nationaux le lendemain des manifs (*personnellement je n'ai pas remarqué un soutien enthousiasme au mouvement syndical à une exception près dans les colonnes des titres de la PQN*). Pour notre syndicat cette option est la seule appropriée face aux enjeux de société que représente la protection sociale, de plus après l'appel de notre fédération à la non parution le 24 juin, les enjeux restant les mêmes par conséquent à même cause même effets. *Sur les enjeux je vous invite à lire le dossier sur la protection sociale paru dans le N° de l'impact quand c'est bien il faut le dire donc je le dis.*

3/ sur notre positionnement lors des négociations salariales en presse quotidienne : (extrait)

Le SPQN affiche sa préférence pour la NAO d'entreprise, le régional n'étant dans leur esprit qu'un indicateur portant sur les ba-



rèmes (comme dans d'autres branches conventionnelles). Dans cette logique, les éditeurs proposent 1% de revalorisation (loin de compenser la perte de pouvoir d'achat), et surtout d'acter une méthode de négociation scindant la politique salariale en deux volets, l'une relevant du champ conventionnel, l'autre de l'entreprise. Le SGLCE refuse de signer ce texte d'une part sur la hauteur de l'augmentation proposée qui ne prend pas en compte la perte de pouvoir d'achat, mais aussi parce que cette logique met à mal la négociation salariale de branche.

C'est le troisième constat du rapport :

Pour notre syndicat cet accord privilégiant avant tout la négociation à l'entreprise, est facteur de repli, le chacun chez soi favorisant encore plus de dispersion des forces et les divisions. De plus la rupture voulue par le patronat risque d'engendrer un décalage entre le salaire réel et le salaire de branche (conventionnel). Au final, cette logique créera encore plus d'inégalité salariale entre les salariés relevant du champ conventionnel de la PQN.

Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à nous inquiéter des risques de la négociation à l'entreprise. En effet Jean Christophe Le DUGOU, dans une chronique intitulé un droit du travail négocié par entreprise parue dans l'humanité dimanche du 12 au 18 mai dernier s'interroge en réaction à un rapport dont les auteurs un avocat et un économiste propose de « mieux articuler protection des emplois et protections des personnes protection réglementaire et couverture conventionnelle » L'ancien secrétaire confédéral s'inquiète des dérives possibles de la négociation d'entreprise ainsi il évoque je cite :

« Que les syndicats participent au détricotage de la protection sociale » ou encore que « le risque principal de l'accord d'entreprise est de conduire à une véritable différenciation des garanties sociales et de pousser à un forme de *corporatisation* de la protection sociale. Il pointe ainsi je cite « le danger évident des accords dérogatoires en particulier des accords d'entreprise ».

En presse la tentative de certaines entreprises de remettre en cause la complémentaire santé ou la prévoyance est une première alerte.

Pour notre syndicat les enjeux autour des négociations de branche sont réels et ne se limite pas à la seule question salariale. La branche à défaut de « sécurité sociale professionnelle » reste le meilleur gage pour le maintien et le développement de l'ensemble de nos garanties collectives



4 / sur les relations SGLCE et syndicats CGT (extrait)

Si nos relations avec les autres syndicats CGT en presse et la FILPAC sont difficiles à l'inverse, nous pouvons nous féliciter de nos relations fraternelles et efficaces avec les camarades des fédérations du spectacle et des activités postales et de télécommunications, pour la gestion de la protection sociale pour l'une et pour la défense des salariés travaillant dans l'abonnement postal pour l'autre.

Avec le SNJ-CGT nous faisons un cons-

tat identique de nos relations, la mise en place d'un système de double appartenance syndicale pour ne pas rompre avec l'origine professionnelle et culturelle de nos camarades, devenus journalistes au sein des rédactions a posé de nombreuses questions. Elles ont été résolues par ceux qui avaient la volonté de chercher des solutions à l'opposé de ceux qui se complaisent dans les problèmes.

C'est le quatrième et dernier constat.

Bien sur nous déplorons ces divisions, contreproductives surtout au moment où patronat et gouvernement multiplient les attaques. Si nous sommes prêts à assumer notre part de responsabilité dans cette situation, nous savons de par notre expérience que gagner l'unité syndicale passe par la multiplication des échanges. Débattre pour éviter la rupture. Sur ce point le SGLCE avec son identité plurielle s'efforce dans sa pratique syndicale et pas seulement au moment des congrès de ne pas dévier de cet objectif. Ce fut le cas sur des dossiers tel l'impression ou le fait d'avoir au sein du

même syndicat des adhérents du labeur et de la presse nous permet dans la réflexion globale de prendre en compte les intérêts de chacun. Cela évite les raccourcis qui consisteraient à apporter une solution aux uns au détriment des autres. De même lorsqu'il s'agit de négocier les salaires ou la modification de la cotisation mutuelle, nous ne sommes pas de ceux qui par une vision nombriliste ou catégorielle acte un accord parce que pour les nôtres ÇA VA !

C'est bien notre diversité qui fait notre force, même si ce n'est pas toujours facile, le SGLCE fait la démonstration que l'unité sous le même toit est possible.

Conclusion

Durant ces quatre années, dans un contexte international et national hostile au monde du travail, notre syndicat a dû faire face à des situations très difficiles, à la répression anti-syndicale, aux blocages des salaires et aux licenciements dans de très nombreuses entreprises, à la baisse de l'activité traditionnelle, au développement dans les secteurs nouveaux de la précarité. Il a mené de rudes négociations en presse sur le plan régional et dans toutes les entreprises qui ont été soit modernisées, soit restructurées.

Il s'est battu contre la remise en cause des retraites, contre la casse de l'outil de distribution égalitaire de la presse en France.

Le SGLCE, ses militants, ont non seulement fait de leur mieux, mais ont su faire face à leurs responsabilités et remplir le mandat qui leur avait été confié lors du XV^e Congrès.

VOTE N° 1		
RAPPORT D'ACTIVITÉ		
NOMBRE TOTAL DE VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
47	4	18
NOMBRE TOTAL DE VOIX		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1 735	111	206
REPRÉSENTATION DES VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
81,96 %	5,24 %	9,73 %

Amendements au document d'orientation

Après examen des 45 amendements parvenus des sections syndicales, la commission du document d'orientation élargie aux membres du bureau syndical propose de retenir comme modifications au texte du document d'orientation publié dans le Livre parisien :

- Ligne 22** (...) ces « accidents » récurrents...
- Ligne 43** Heureusement, grâce aux luttes et grèves ouvrières, à l'histoire du mouvement syndical de classe qu'est la CGT et aux forces politiques progressistes, l'économie de marché n'est pas complètement régie par la loi de l'offre et de la demande. (« au Parti communiste » est retiré du texte).
- Ligne 50** C'est bien pour faire disparaître des esprits cette idée d'une société plus juste que gouvernement et patronat s'attachent à laminer toutes les réformes, conventions sociales et politiques économiques contraignantes pour le capital.
- Ligne 62** (...) qu'ils soient industriel, tertiaire ou agricole.
- Ligne 71** (...), plus de solidarité entre les individus, la logique capitaliste exhorte à la compétition, à la concurrence, à l'individualisme, au nationalisme...
- Ligne 81** - baisse des impôts sur les bénéficiaires et les hauts revenus, notamment patrimoniaux et financiers, compensée par la hausse des tarifs publics, des taxes à la consommation et de l'habitat.
- Ligne 85** - accroissement du budget pour la politique sécuritaire mais compression du nombre des enseignants et du personnel dans l'Éducation nationale.
- Ligne 94** (...) le syndicalisme se doit de réinvestir le champ politique (« politiser son discours » est supprimé).
- Ligne 109** Seule l'articulation du champ syndical et politique et leur alliance sont en capacité de s'opposer au despotisme du marché.
- Lignes 112-113** Remplacer les lignes 112-113 du texte initial par : Le SGLCE considère que le syndicat, dans son rôle d'acteur social, doit intégrer, en toute indépendance et en toute liberté, une dimension interventionniste dans la vie de la cité, c'est-à-dire dans la politique, et ainsi participer à la transformation de la société.
- Ligne 116** Il ne s'agit pas pour le SGLCE de s'inféoder à un parti politique (contrairement au Medef et au parti présidentiel...)...
- Lignes 120-121** Supprimer et remplacer par : Le SGLCE rejette toute banalisation des idées d'extrême droite. Il s'engage à participer, au côté de la confédération, à la lutte contre l'exclusion, le sexisme, la xénophobie, la haine de l'autre et à combattre avec force tout programme antisocial et liberticide.
- Ligne 181** Le texte est remplacé par : Pour autant, ce syndicalisme combatif ne peut se résigner à une érosion de son nombre d'adhérents. Un syndicat représentatif tient sa puissance, non pas d'une présumée ou avérée notabilité de ses porte-paroles, mais bien de sa capacité d'action collective à partir d'une assise d'adhérents la plus large possible.
- Ligne 252** ... Il sera consulté, sans réel pouvoir d'intervention pour la mise en place d'une GPEC servant d'alibi à un PSE.
- Ligne 333** élaboration des revendications (au lieu de « production »)
- Ligne 344** (...) du régional global, entre autres les conventions collectives et les expériences propres des salariés de l'entreprise.
- Ligne 377** fabricant (au lieu de « fabricant »)
- Ligne 412** Imprimeries : la nécessité d'une réponse globale pour la presse et le labeur (« secteur » est supprimé).
- Ligne 418 bis** Ajout de ligne : De plus, ces mesures permettraient une amélioration du bilan environnemental (bilan carbone) de nos industries.
- Ligne 437** (...) et confier la distribution de la presse à des entreprises de transport employant des hommes et des femmes.
- Ligne 500** « Il y a la négociation salariale... »

VOTE N° 2		
DOCUMENT D'ORIENTATION		
NOMBRE TOTAL DE VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
49	18	2
NOMBRE TOTAL DE VOIX		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1 781	296	12
REPRÉSENTATION DES VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
84,13 %	13,98 %	0,57 %



Ligne 542 bis - Promeut la continuité syndicale.

Le syndicalisme retraité et son évolution

La mission essentielle de la SURL est d'assurer la défense des intérêts des retraités à partir de leurs revendications spécifiques.

Par la force des choses, les revendications des retraités évoluent et se modifient au gré des âges et des lieux de vie, sans pour autant se désintéresser des préoccupations des autres générations.

C'est pour cette raison que nous avons besoin d'être au sein d'une confédération syndicale où seront pris en compte intérêts spécifiques et intérêts généraux, afin de mieux affronter cette période particulière de notre vie. Il est donc nécessaire de développer une syndicalisation massive des retraités. Or, les départs actuels à la retraite des camarades de la profession, qui durent depuis de nombreuses années et qui risquent de se poursuivre dans les années qui viennent, doivent faire l'objet d'une attention particulière concernant la continuité syndicale.

Il y a urgence à développer cette continuité, élément important dans le développement du syndicalisme en général permettant de gagner des forces nouvelles parmi les 14 millions de retraités dans notre pays, qui seront 20 millions dans 20 ans.

Certes, nos syndicats et les militants consacrent de l'énergie à garder les syndiqués lorsqu'ils partent en retraite. Sans doute, le travail réalisé par l'ensemble est insuffisant pour répondre aux enjeux d'un grand changement de société.

Il nous faut obtenir de meilleurs résultats, ceux-ci passant par un engagement plus grand de nos syndicats d'actifs dans un travail de développement de la démocratie.

Vivre dignement sa retraite, c'est avoir une pension qui permette à chacun d'entre nous de satisfaire ses besoins. À ce sujet, depuis l'application des accords de 1993 (lois Balladur, Veil et Fillon), les pensions ont perdu 22 % par rapport au SMIC et 16 % par rapport à l'évolution du salaire moyen. C'est aussi maîtriser sa vie, assurer son indépendance, sa couverture sociale, ses projets, pouvoir se loger, se cultiver, se former, avoir des loisirs, bénéficier de services de proximité, lutter contre les inégalités, repenser la vieillesse, les solidarités, construire une cité pour tous les âges sont autant d'espaces revendicatifs à investir.



La situation financière du SGLCE

par Pascal Akoun

Et voici un des moments les plus rébarbatifs d'un congrès, mais passage obligé concernant la situation financière et les comptes de notre syndicat. Je ne suis pas persuadé que de placer ce rapport après le repas puisse aider à une bonne digestion car notre situation n'est pas bonne et même inquiétante. Mais enfin trêve de plaisanteries et passons au concret.

Je ne vous abreuverais pas de chiffre dans ce rapport, Xavier MAZEAU du cabinet APEX se chargera dans son exposé qui suivra mon intervention.

Tout d'abord je tiens à vous expliquer, que pour des raisons techniques (absence de comptable depuis plus d'un an) nous ne pouvons présenter les comptes 2010 détaillés ainsi qu'une prévision de budget 2011, année déjà bien entamée.

Mes prédécesseurs, Cyril et Eric ainsi que

notre regretté Jean BELIER, ayant pour ma part été élu trésorier en février de cette année, n'ont eu de cesse de nous alerter sur l'état de nos finances et ont successivement pris des mesures pour atténuer le déficit, mesures sur lesquelles je reviendrais plus tard. C'est donc dans leur continuité que j'ai pris le poste et je tiens à remercier Eric puisque encore aujourd'hui, il m'apporte une aide précieuse soit en répondant à mes interrogations soit en palliant à mes lacunes informatiques. La relève c'est donc faite dans une vraie continuité entre nous deux et jusqu'à aujourd'hui, nous formons encore en véritable duo.

Le bilan 2008 fait apparaître un déficit de 340 561 euros. Ce déficit s'explique en parti par le départ de Roland GALOSI notre comptable en août 2009 et le doublon de Julie MEILHAC de mai à août pour le rem-

placer. Devant l'ampleur du déficit, l'ensemble des catégories furent mises à contribution en donnant au total 75000 euros au syndicat.

Des mesures furent prises immédiatement :

- Départ d'Ali M'SAOURA présent dans la salle qui nous fit gagner un demi-salaire, suppression des subventions aux catégories qui nous fit gagner environ 50 000 euros, réorganisation des services administratifs avec le départ de Patricia en mars 2009, et de Rhéda dans le premier semestre 2009, la prise en charge du salaire de Jean Philippe MARECHAL à partir de novembre 2009.

Ces mesures radicales, sont faites bien évidemment avec l'accord des camarades précédemment cités et dans une conception qui est la notre ce qui eu forcément un coût sur le budget 2009.

En effet, le budget 2009 laisse apparaître un déficit de 359 000 euros mais préparait un avenir plus serein pour les finances de notre syndicat et le budget 2010.

En 2010, nous avons également tenté de faire partir Marc dans le PSE de Roissy, car, nous sommes le seul syndicat parisien à payer notre secrétaire général. Mais devant le chantage fait par la direction du Figaro nous avons dû y renoncer. En effet cette dernière nous demandait de brader la maintenance en contre parti de la prise en charge du salaire de Marc. Nous avons bien évidemment refusé.

Le déficit 2010, malgré le départ de Julie, qui a souhaité partir pour travailler à la FSGT, laisserait apparaître, et je le mets bien au conditionnel, car les comptes de cette année ne sont pas finalisés, un déficit d'environ 150 000 euros. Cela nous a obligé en début d'année 2011 à trouver une solution pour Eric. Cette dernière nous permet de garder un permanent syndical dans notre maison commune.

Toutes ces mesures ne se sont pas faites de gaieté de cœurs, elles ont parfois occasionnées des débats passionnés voire des engueulades, des votes serrés au sein de notre commission exécutive, mais elles étaient nécessaires et indispensables quant à la survie financière de notre syndicat.

Aujourd'hui nous ne payons plus que trois salaires, nos deux administratives, Sandrine et Céline, et Marc et nous espérons que se dernier puisse rentrer rapidement dans le plan Imprime senior ce qui nous fera un salaire de moins encore à payer.

Nos finances ne nous permettront plus je le pense d'embaucher de nouveau personnel politique.

Il faut bien le reconnaître, la vente de la grande salle en (575 000 euros) eu un effet non négligeable pour notre syndicat et nous permis d'apurer nos dettes notamment la reversions des cotisations pour les années 2008 et 2009 à la confédération. Et de constituer des réserves non négligeables.

Ces mesures prises, et après renégociation de certain contrats nous espérons en 2011, arriver à l'équilibre et peut être même être légèrement en positif.

Aujourd'hui, nous nous devons tous ensemble trouver les moyens de faire vivre le syndicat. Pour cela plusieurs axes sont possibles voir même indispensables.

- Il faut absolument que les collecteurs nous amènent les timbres payer par nos adhérents le plus rapidement possible une fois perçues les sommes. En effet, bien souvent de l'argent collecté traîne dans les tiroirs des

mois et des mois ce qui fait qu'en 2011, nous avons perçu et nous continuons à percevoir des cotisations de l'année précédente (plus de 70 000 euros reçus au titre de l'année 2010 depuis le début de l'année).

- Deuxième axe le prélèvement automatique. Aujourd'hui, nous avons plus de 1250 camarades qui ont opté pour le prélèvement mensuel. Cela permet aux camarades d'être à jour et de ne pas avoir de sommes importantes à payer d'un seul coup, et cela permet à notre trésorerie d'avoir des rentrées régulières (plus de 30 000 euros par mois aujourd'hui).

- Un axe déterminant, la syndicalisation. En effet, que serait un syndicat même riche sans adhérents. Si certains se complaisent dans le syndicalisme de représentation, ce n'est pas l'orientation qui est la notre. Aujourd'hui, des résultats non négligeables ont été obtenus par le travail de camarades sur le terrain et ce dans tous les secteurs tant hors presse qu'en presse, tant dans les imprimeries traditionnelles que dans les sièges éditoriaux, dans le routage, dans le brochage et chez les chauffeurs. C'est cette voie du renforcement qu'il nous faut suivre impérativement qu'il nous faut suivre.

- Un dernier axe que je voudrais citer, qui fera plaisir à nos camarades de la SURL, c'est la continuité syndicale. Bien souvent les camarades qui cessent leur activité ne sont plus adhérents souvent par négligence. Il s'avère que les camarades qui partent soit en retraite, soit dans les différents plans et qui sont en prélèvement le restent bien souvent. À tous camarades qui cessent sont activité nous devons proposer le prélèvement automatique.

Nos cotisations étant la principale pour ne pas dire l'unique ressource de nos finances (95 % de nos rentrées financières sont les cotisations ce qui représente environ 550 000 euros), vous comprendrez aisément que j'insiste sur ces quatre axes.

Comme je le disais précédemment le départ de notre comptable en juillet 2010, ne nous permet pas de présenter des comptes définitifs pour l'année 2010 ni de pouvoir préparer un budget prévisionnel pour l'année en cours. La nouvelle loi sur le financement des organisations syndicales, nous oblige à partir de 2010, de faire contrôler nos comptes et de les publier. Nous nous retrouvons donc dans l'obligation de prendre et de rémunérer un comptable à mi-temps et par conséquent d'engager des frais ce dont nous n'avons plus les moyens. Aussi je tiens au nom de tous à remercier Xavier et Alain, camarades des sections Presstalis

et Départs, qui ayant des notions de comptabilité, pour ne pas dire plus, ont fait et font sur leur temps de loisir, les saisies, les déclarations diverses et variées ce qui nous a permis en quelque mois de rattraper le retard accumulé depuis un an.

Je tiens également à remercier au nom de tous, le cabinet Apex présent dans la salle, pour leur aide précieuse dans la tenue de notre comptabilité, la confection de nos payes et des déclarations URSSAF. Je tiens donc plus particulièrement à remercier Marie Aïcha, Carole Pierre, ainsi que Xavier Mazeau.

Mais que serait une bonne gestion sans un personnel administratif compétent et dévoué et à qui nous accordons toute notre confiance. C'est dans des conditions difficiles car les restrictions financières les ont également fortement touchées, nous sommes passé en quelques années de 5 personnes à deux personnes. Aussi, je tiens au nom de tous à remercier Sandrine et Céline pour toutes les tâches qu'elles accomplissent quotidiennement, et leur aide précieuse dans la collecte des cotisations.

Malgré nos difficultés financières, nous n'avons jamais faillit dans notre tâche essentielle qui est la défense des salariés. Les débats ont montré que de plus en plus de délégués, de syndiqués, sont entraînés devant les tribunaux, attaqués de toutes parts. Jamais nos frais d'avocats n'ont été aussi élevés que durant ces quatre dernières années.

Enfin, avant de terminer, je tiens également à rassurer les camarades de la SURL. Malgré nos difficultés, et comme Marc leur a affirmé, le coût de la réparation de l'ascenseur (au alentour de 60 000 euros) est provisionné et, étant au cinquième étage je tiens autant qu'eux si ce n'est plus à le voir fonctionner de nouveau le plus rapidement possible. Malheureusement les nouvelles réglementations européennes font que les entreprises agréées sont surchargées et les délais d'attente très long.

Beaucoup de rigueur, des efforts de chacun ont donc permis de remettre les finances de notre syndicat sur de bons rails. Continuons tous ensemble dans cette voie, attelons nous dès la fin de ce congrès au renforcement de notre syndicats.

Je laisse maintenant la parole à Xavier Mazeau du cabinet APEX qui va vous faire une présentation plus technique et plus précise des comptes de l'année 2009 qui été finalisés la semaine dernière.

Vive le SGLCE, Vive la CGT



Commission exécutive nouvellement élue

ENTREPRISES

1. CALBOU	Stéphane	AFP
2. DEBAES	Jean-Jacques	AMCOR FLEXIBLES
3. LEBÈGUE	Pascal	BUREAU DE PLACEMENT S1
4. NORGUEZ	Marc	BUREAU DE PLACEMENT S2
5. JOLY	Jean-Claude	DILA
6. THIBAUT	Christophe	DILA
7. PINOS	Émilie	ÉQUIPE
8. GARDY	Pascal	EXACOMPTA
9. PRUD'HOMME	Joël	FRANCE-ROUTAGE
10. PELLERIN	Martial	GROUPE LA GALIOTE PRENANT
11. MARIE	Vincent	HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIÉS
12. PINCELOUP	Patrick	IMPRIMERIE NATIONALE
13. TOMAT	Régis	LE MONDE 75
14. HAMACHE	Arezki	LE MONDE 94
15. LOURDEZ	Didier	LE MONDE 94
16. BOUYRIE	Laurent	L'IMPRIMERIE
17. LAURIER	Alain	MIDI PRINT
18. TENITRI	Alain	PARAGON IDENTIFICATION
19. DEBABECHE	Salim	POP
20. DOARE	Michel	PRESSTALIS
21. JOSEPH	Laurent	PRESSTALIS
22. MIQUELESTORENA	Michel	PRESSTALIS
23. ROBERT	Pascal	PRESSTALIS
24. SINOPOLI	Jean-Luc	PRESSTALIS
25. BEAUFUMÉ	Franck	ROISSY-PRINT
26. HAIMAD	Ameur	RTOS 93
27. LE ROUX	Jérôme	SACIJO
28. GALLUCHOT	Gérard	SAD
29. PICARD	Maxime	SAD
30. FRONTY	Thierry	SGP L'HUMANITÉ
31. LALLET	Joël	SICAVIC
32. LE ROUX	Sébastien	SOCIÉTÉ DE GESTION DU FIGARO
33. GÉRARD	Loïc	SRPP
34. DERRAR	Nassim	STP

SECTEUR 1

1. BRAHMI	Fatima
2. FAYE	Philippe
3. GRAL	Christophe
4. LACAZE	Sophie
5. MARECHAL	Jean-Philippe
6. ROPERT	Jean-François

SECTEUR 2

1. AKOUN	Pascal
2. BARTEL	Thierry
3. BAUDRY	Thierry
4. DE SOUSA	Jean-Paul
5. DURIN	Jacques
6. FOUBLIN	Dominique
7. HAMEL	Olivier
8. LE BIHAN	Martial
9. LERI	Julien
10. LESAGE	Jean-Yves
11. LOLLO	Thierry
12. MARTIN	Éric
13. THOMAS FLORES	Guillaume

SECTEUR 3

1. AIT SERHANE	Abdellah
2. CAROUX	Christian
3. DOARE	Patrice
4. DUMOULIN	Guillaume
5. ELBAZ	Cyril
6. JOURDAS	Laurent
7. LE VERN	François
8. MEYNARD	David
9. PAVARD	Michel
10. RAUT	Éric

SURL

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
LEBON Jean	HIRSCH Xavier
CARRÉ André	BOSSÉLUT Daniel

Elections du bureau syndical et du secrétariat

BUREAU SYNDICAL

AKOUN Pascal
BARTEL Thierry
BAUDRY Thierry
BOUYRIE Laurent
BRAHMI Fatima
CALBOU Stéphane
DE SOUSA Jean-Paul
DOARE Michel
DURIN Jacques
ELBAZ Cyril
JOSEPH Laurent

JOURDAS Laurent
LE BIHAN Martial
LEBON Jean
LOURDEZ Didier
MARECHAL Jean-Philippe
MARTIN Eric
NORGUEZ Marc
RAUT Eric
ROPERT Jean-François
THOMAS FLORES
Guillaume

SECRÉTARIAT

AKOUN Pascal
JOSEPH Laurent
JOURDAS Laurent
LE BIHAN Martial
MARECHAL Jean-Philippe
NORGUEZ Marc,
secrétaire général
ROPERT Jean-François
THOMAS FLORES
Guillaume

VOTE N° 3

ÉLECTION

DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Tous les camarades présentés pour la nouvelle Commission Exécutive sont élus à 100 % sauf :

BRAHMI Fatima rayée par 8 voix, est élue à 99,62 %
CAROUX Christian rayé par 8 voix, est élu à 99,62 %
ELBAZ Cyril rayé par 288 voix, est élu à 86,77 %
JOSEPH Laurent rayé par 8 voix, est élu à 99,62 %
THOMAS FLORES Guillaume rayé par 8 voix, est élu à 99,62 %

La commission exécutive est élue à 99,77 %

Motion d'actualité du Congrès

Une proposition de loi visant à réformer la gouvernance de l'AFP a été déposée au Sénat le 17 mai par Monsieur LEGENDRE (UMP) et devrait être examinée avant la fin de la session parlementaire ordinaire prévue fin juin. Cette proposition n'a nullement été débattue en interne et il serait question de la faire adopter rapidement, à quelques mois d'une élection présidentielle et sans prendre aucune des précautions qui avaient accompagné la création de notre statut en 1957.

Dans le texte de loi, il est prévu principalement une modification de la composition du Conseil d'administration qui viserait à renforcer la mainmise de l'État et à menacer l'indépendance de la troisième Agence de presse mondiale. Le texte prévoit aussi la suppression de la commission financière de l'AFP, l'introduction d'un contrat d'objectifs et de moyens et une redéfinition des missions d'intérêt général.

Les salariés de l'AFP exigent que toute modification éventuelle de leur

statut ait pour effet de protéger — et non pas de fragiliser — l'indépendance de l'Agence et que tout nouveau statut soit soumis à un référendum interne du personnel, comme cela avait été le cas en 1957.

Les délégués du SGLCE, réunis en congrès les 30, 31 mai et 1er juin dans leurs locaux de la Maison du Livre, à Paris, exigent le retrait de ce projet de loi qui met à mal l'indépendance de l'Agence France Presse.

Paris, le 31 mai 2011

Résolution d'actualité

Les délégués du XVI^e Congrès du SGLCE apportent leur soutien aux citoyens qui, suivant les exemples tunisiens, égyptiens et espagnols, et, s'inspirant du livre Indignez-vous ! de Stéphane HES-

SEL, se mobilisent actuellement pacifiquement place de la Bastille à Paris pour protester contre les injustices sociales dans notre pays.

Les délégués dénoncent l'intervention

des forces de l'ordre pour évacuer ces citoyens et les empêcher de s'exprimer librement.

Paris, le 1^{er} juin 2011

Motion

Les délégués du XVI^e Congrès du SGLCE expriment leur soutien à Salah HAMOURI, jeune Franco-Palestinien emprisonné depuis 2264 jours en Israël.

Ils demandent instamment au Président de la République fran-

çaise d'agir en faveur de sa libération.

Les délégués du congrès ne peuvent se résigner à l'arbitraire et exigent sa libération immédiate.

Paris, le 1^{er} juin 2011

Copy Conform'
Copieur - Fax - Imprimante

consession
RICOH

La société Copy Conform' vous orientera vers
**les solutions
bureautiques les
mieux adaptées**



Sté COPY CONFORM'
22 rue Beffroy, 92200 Neuilly/Seine
Tel: 01.46.24.02.66
Fax: 01.46.24.01.81

Copy Conform'

Bulletin officiel du Syndicat général
du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui – 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire :
0110 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.
Préresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce – 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.

Rédacteur en chef :

Thomas Flores Guillaume.

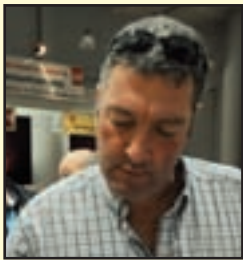
Comité de rédaction :

M. Lopes, M. Pavard, Y. Volant,

Th. Fronty

Photos : J.-P.





L'imprimerie du Figaro

Laurent Bouyrie

En 2008, la direction de Roissy-Print, faisait connaître aux élus de l'entreprise, sa volonté de déménager à Tremblay-en-France. Roissy-Print qui avait succédé à Paris-Print avait, selon elle, des coûts de fonctionnement trop élevés : locaux démesurés et inadaptés, loyer exorbitant sur la zone d'aéroport de Paris, matériel vieillissant. A grand coups d'experts, notre direction démontrait que notre entreprise n'avait plus d'avenir et que notre salut ne passait que par un nouveau projet industriel.

Fin 2008, un nouveau partenaire italien (Seregni/fingraf) nous était présenté et le modèle industriel expliqué. Seule une imprimerie qui partagerait sa production entre PQN et travaux commerciaux serait viable. L'organisation syndicale demandait alors des explications plus précises sur la charge de travail compte tenu de l'investissement consenti par Dassault et ses partenaires. Ces explications n'ont pas été données à l'époque mais nul doute que notre direction misait déjà sur des quotidiens nationaux imprimés dans d'autres entreprises de la PQN et non sur la manne apportée par les produits dits « labeur ». Comment imaginer, en effet, qu'un groupe comme *Le Figaro*, ne se lance dans une aventure où deux tiers de la charge de travail serait issue de ses produits, alors que *Le Figaro*, lui, assurerait la quasi-totalité du chiffre d'affaire (82% du chiffre d'affaire aujourd'hui). Dès lors, ce modèle transformait notre entreprise en centre de profits appliquant la loi du marché et la mettant en concurrence avec les autres imprimeurs appliquant un dumping économique et social sans pitié. En cas d'échec, l'imprimerie deviendrait vite un boulet dont il faut se débarrasser, avec un coût social exorbitant et cynique.

L'entreprise de presse devenait donc une entreprise privée comme une autre et l'IDN en serait la vitrine. Il devenait nécessaire de mettre en place, parallèlement aux discussions engagées à Roissy-Print, un véritable arsenal permettant la destruction des emplois sans conflit majeur. S'appuyant sur les rapports Giuzzi et Montaigne notamment, mais aussi sur les états généraux de la presse et le Livre vert, l'organisation patronnale dévoilait le 3 juin 2009, son plan Imprime qui était dans de nombreux tiroirs depuis août 2008.

Tout était en place, donc, une GPEC, alibi aux plans de départs volontaires, un plan senior pour les plus de 50 ans, et un plan junior pour les plus jeunes.

– Pour les départs volontaires, ils sont le plus souvent une fuite en avant de camarades inquiets de la situation dans notre profession, rarement un choix mûrit et construit et se solderont, malheureusement souvent, comme par le passé, par des drames sociaux.

– Imprime Senior pourrait être le volet le plus séduisant puisqu'il permet de faire partir des salariés à l'âge de cinquante ans dans des conditions satisfaisantes mais ils posent plusieurs problèmes majeurs : pour ceux qui restent, d'abord, les directions se servent de cette excuse pour empêcher toute embauche y compris en CDD ; pour ceux qui sont partis ensuite : comment garantir que la situation permettra d'assurer les salaires dans douze ans voir plus pour les « heureux élus ». Mais surtout, qui paiera si l'on continue d'aller de PSE en PSE, et où en seront nos caisses paritaires à cette échéance.

– Enfin, le plan Imprime junior, est une véritable voie de garage pour tous ceux qui n'ont pas de solution d'emploi, débouchant à coup sur vers un licenciement sec à la fin du parcours.

Début 2009, donc, dans le prolongement de l'accord cadre de janvier 2005 et après avoir signé bon gré, mal gré l'accord sur la GPEC, les élus de Roissy-Print entamaient les discussions avec leur direction pour la création de l'Imprimerie qui prévoyait la reprise de 70 salariés.

Début 2010, *Le Figaro* sortait avec 106 salariés !

À l'entreprise, il y avait un désaccord de fond entre les élus SGLCE et ceux du SIP, d'une part en ce qui concerne le plan Imprime et la GPEC, d'autre part sur le modèle industriel proposé par la direction. De plus, le rapport de force à mettre en place pour faire avancer nos revendications était une fois de plus problématique, comme il le fût par la suite concernant la réforme des retraites. Chaque arrêt de travail provoquait l'ire des élus du SIP mais souvent uniquement des élus. Des discussions âpres ont eut lieu également entre nous. La charge de travail, le positionnement professionnel, les solutions sociales, la formation, autant de sujets, autant de débats même s'ils sont toujours trop peu nombreux. Ces désaccords n'ont pas aidés mais nous nous sommes attelés à travailler ensemble pour tenter d'améliorer l'accord général de l'Imprimerie. On peut regretter que trop souvent les intérêts catégoriels aient pris le dessus sur l'intérêt collectif et que la situation régionale ne pourrisse nos discussions avec les élus du

SIP, alors que dans les ateliers, tous les camarades ont les mêmes aspirations. Alors que le développement de groupes pluri-médias de plus en plus puissants nous imposait une structure régionale et fédérale qui permette de construire un rapport de force qui fasse avancer les revendications de tous les salariés liés à l'information, à la communication et à la culture, le choix a été pris d'un syndicalisme morcelé. Fédérer les salariés et construire la mobilisation, voilà l'enjeu et les élus SGLCE de l'Imprimerie regrettent la création du SIP et d'Info'com qui n'ont fait qu'accroître les divergences régionales et ont installé la confusion dans l'esprit de nombreux salariés.

En 2010, alors que la bataille sur la réforme des retraites venait de s'achever et que celle concernant Presstalis et la sauvegarde de notre système de distribution commençait, les élections professionnelles à l'Imprimerie ont démontré que les salariés de l'entreprise faisaient une confiance massive à ceux qui depuis des semaines étaient traités d'irresponsables par les élus SIP, ceux du SGLCE. Sans faire d'angélisme, nous pouvons nous satisfaire, grâce à la mobilisation, à la solidarité et au courage de nos camarades, des résultats obtenus dans le conflit Presstalis. À Tremblay, pour la première fois, sous l'impulsion du SGLCE, un cahier revendicatif commun a été déposé à la direction et s'il reste un grand nombre de satisfaction à assouvir, des points cruciaux ont été réglés. Pour ne citer qu'un seul exemple, après des mois de sous-traitance et d'heures supplémentaires pour empêcher tout recours à la permanence, la direction a été contrainte de signer son premier contrat d'usage dans la salle d'expédition. Mais nous n'avons pas assez vite, des problèmes subsistent, à la maintenance, par exemple, que la direction tente d'isoler, mais aussi à la roto ou à la salle d'expédition où le travail est souvent pénible, quant aux techniciens de préparation, la direction freine leur positionnement. Nous rencontrons tous des problèmes bien particuliers mais qui ont un point commun, la volonté de notre direction d'abaisser les coûts de production en se servant de la masse salariale comme variable d'ajustement et en cassant nos statuts. La division syndicale à l'entreprise comme à la région serait la plus mauvaise solution à apporter aux problèmes posés.

A l'heure où se tient ce congrès, les salariés de l'Imprimerie d'Ivry sont inquiets, comment ne pas l'être, alors que la charge de travail s'en va et qu'aucune perspective sérieuse de modernisation ne se fait jour ? L'annonce de la venue des *Echos* à l'Imprimerie n'a fait qu'exacerber les tensions et la soit disant saine concurrence entre les imprimeries n'aboutit en fait qu'à une concentration des moyens d'impression et à une compétition entre les salariés. Nous devons aujourd'hui, exiger une

véritable discussion avec tous les acteurs de l'édition, de l'impression et de la distribution, pour mettre en place une véritable politique de relance éditoriale, d'impression de tous les titres payants ou gratuits et leurs suppléments dans nos imprimeries de PQN ainsi que la fabrication des magazines distribués en France dans nos entreprises de labeur. Pour cela, nous

devons créer un véritable rapport de force qui permette d'interpeler, non seulement le SPQN, mais aussi les pouvoirs publics dont les aides ne doivent pas servir à enchaîner les plans sociaux. A l'entreprise, les élus du SGLCE doivent continuer à se mettre au service de tous les salariés, travailler malgré les obstacles, avec les autres organisations syndicales et proposer

des réponses collectives aux problèmes posés en prenant en compte l'intérêt de chacun. Gageons qu'ils pourront compter pour cela, sur leur syndicat, le SGLCE et sur leur fédération qui n'en doutons pas, fera tout pour construire un rapport de force et une mobilisation unitaire à la hauteur de la tâche qui nous attend.



Défaite sur les retraites

Jean-Yves Lesage

La grève générale était elle possible ? Nous ne le saurons jamais. Était elle nécessaire pour faire plier Sarkozy et les patrons. Nous le savions tous. Alors que s'est il passé ? Les directions confédérales y compris CGT luttait contre l'idée même. Elles ont imposées leur calendrier de

manifestations éloignées, sans même une vraie montée nationale à Paris. Si les manifestations pouvaient suffire pour gagner depuis 10 ans que nous nous sommes battus ça se saurait ! Face à l'inertie de la direction CGT, des secteurs, des villes ont tenté de construire une mobilisation vers la grève générale.

En accompagnant les journées de manifestations par des non parution de la presse notre SGLCE à sauver l'honneur face à la Filpac et aux autres syndicats parisiens. Mais nous aurions même pu contribuer davantage encore aux efforts de ceux qui tentaient de bloquer le pays.



Le Monde

Franck Lonjaret

Bonjour,

Vous avez tous, plus ou moins suivi les péripéties du *Monde*, nos deux plans sociaux de 2004 à 2008 et plus récemment la recapitalisation du groupe avec l'arrivée du trio Bergé, Niel, Pigasse. Ils sont depuis quelques mois les actionnaires majoritaires à la tête du groupe. Les fonctions managériales et éditoriales sont désormais dissociées. Louis Dreyfus a été nommé à la tête du directoire en charge des fonctions managériales et Erik Izraelevicz au poste de directeur du journal.

Ce changement a engendré la perte de contrôle des actionnaires internes dont les sociétés de personnel font partie. Une étape très mal vécue par la société des rédacteurs qui a perdu une bonne partie de son pouvoir. Malgré le droit de veto sur la nomination du directeur du monde, qui peut toujours être utilisé, on s'est vite rendu compte que les décisions prises par les actionnaires majoritaires regroupés à parts égales dans la société en commandite Le Monde Libre s'avèrent difficiles à contrer.

La question de l'indépendance du *Monde* et de ses journalistes est, bien entendu, d'actualité, c'est une question qui nous préoccupait moins à l'époque mais sur laquelle nous sommes interrogés aujourd'hui.

En 2006, notre changement de convention collective d'ouvrier à journaliste nous offrait des perspectives en termes d'emploi, de formation ainsi que de nouvelles conditions de travail.

Certaines d'entre elles se sont même révélées plutôt mal négociées surtout au regard de notre évolution salariale, mais les enjeux du changement de statut étaient cruciaux, non seulement pour notre évolution professionnelle mais aussi pour notre capacité à redéployer la CGT dans une catégorie qui représente plus de la moitié du personnel.

L'accord a permis d'uniformiser les statuts des salariés qui travaillaient dans les mêmes secteurs. Cette harmonisation a facilité les rapports entre les gens et a permis à nos camarades de faire leur place au sein de la rédaction et d'y être appréciés, ce qui a été primordial pour développer des liens et notre syndicalisme.

Le SNJ-CGT le seul syndicat journaliste CGT de la maison comptait en 2006, une dizaine d'adhérents rédacteurs et avait obtenu un résultat honorable aux élections professionnelles obtenant presque un tiers des votes de la rédaction.

Lors de notre changement de statut, nous avons donc opté pour une adhésion au SNJ-CGT tout en gardant une appartenance au SGLCE.

Ce choix de double appartenance n'est pas

toujours simple à assumer au sein de la rédaction car nous travaillons depuis 2004 en intersyndicale avec la CFDT et le SNJ autonome qui ne comprennent pas toujours les actions du SGLCE.

On essaye d'expliquer sans se fâcher ce qui impose une grande souplesse frôlant parfois le grand écart et la vilaine déchirure. Toujours est-il que ce travail a donné de bons résultats et nous a permis, je le pense, d'être au niveau sur la plupart des questions rencontrées par les syndicats de journalistes.

Lorsqu'il a fallu reprendre le poste de délégué syndical SNJ-CGT, je n'étais bien évidemment pas le mieux placé pour répondre aux questions spécifiques de notre nouvelle catégorie et c'est avec l'aide des militants de ces syndicats de journalistes reconnus dans l'entreprise que j'ai pu appréhender ces nouveaux sujets.

Le Snj-cgt au siège du *Monde* c'est aujourd'hui 30 syndiqués. Nous travaillons soit au service de l'iconographie, du traitement de l'image, de l'infographie, de la correction, au secrétariat de rédaction ou de la rédaction écrivante.

La diversité des métiers et le cloisonnement ont bien évidemment bouleversé les rapports entre les salariés individualisés dans leur fonction et parfois géographiquement isolé.

Pour les militants, la tâche s'est complexifiée. Rassembler les syndiqués à l'heure d'Internet devrait être une formalité. Tous les responsables vous le diront ça n'a jamais été aussi difficile de rassembler à une heure et à un jour qui correspond ne serait-ce qu'à une moitié de nos syndiqués. La bonne vieille méthode du porte-à-porte de dernière minute et du téléphone reste



l'ultime recours. Ha la belle époque des ateliers ou tout le monde appliquait au coup de sifflet. Enfin vous m'avez compris, il faut pas mal ramer!

S'agissant de nos revendications, elles sont pour une part les mêmes que lorsque nous étions sous convention collective ouvrière. L'emploi, les salaires les conditions de travail, auxquels se sont rajoutées quelques problématiques liées au statut de journaliste comme les droits d'auteur et la loi HADOPI votée en 2009. Celle-ci modifie profondément les conditions jusque-là appliquées dans les entreprises et nous impose de nouvelles négociations qui doivent impérativement aboutir en 2011.

C'est aussi une commission des salaires pour traiter des augmentations individuelles, elle s'ajoute à la NAO qui consiste entre autres à mettre en œuvre dans l'entreprise les augmentations collectives. Commission dans laquelle nous devons nous battre contre la direction et les chefs de service pour obtenir des rattrapages de salaire pour des salariés privés de toute promotion.

La précarité est aussi un sujet important dans la catégorie journalistes avec près de 60 pigistes recensés pour le quotidien, ses suppléments et le magazine.

Je parle des pigistes réguliers de plus ou moins longue durée et quelques CDD.

Les syndicats de journalistes ont engagé en février, une démarche auprès de la nouvelle direction pour régulariser et intégrer tous les salariés précaires, affectés depuis 18 mois et plus sur des emplois fixes, permanents ou réguliers (CDD, piges fixes...).

Un calendrier en deux étapes a été accepté. La première a permis l'intégration des précaires en poste depuis plus de 3 ans sur le quotidien avec une titularisation au 1^{er} avril.

La deuxième, pour examiner une deuxième liste de salariés répondant aux mêmes critères et qui ne dépendent pas que du quotidien.

Cet examen interviendra après la clause de cession et les projets de réorganisation du quotidien et des magazines.

Cette deuxième étape qui doit avoir lieu début juillet devrait permettre d'étudier et de valider de nombreuses situations similaires.

Nous restons déterminés quel que soit notre interlocuteur pour que la direction entreprenne une résorption globale de la précarité au sein du groupe.

La clause de cession est aussi un sujet à part entière qui ne concerne que les journalistes. Le Groupe *Le Monde* a fait l'objet d'une restructuration de son actionariat, ce qui a entraîné une modification du contrôle des sociétés éditrices du Groupe.

En application du Code du travail, cette modification du contrôle déclenche la mise en œuvre de la clause de cession au bénéfice des journalistes professionnels. Nous avons fixé, dans le cadre d'un accord d'entreprise, les conditions et modalités de mise en œuvre de cette clause de cession. Cette clause permet au journaliste qui le souhaite de partir avec une indemnité de salaire d'un mois par année de présence.

Un mot sur ce que représente la CGT dans l'entreprise et son fonctionnement.

Les dernières élections du personnel qui remonte à un peu plus de deux ans a permis à la CGT de bénéficier d'un certain nombre de délégués dans l'entreprise et de garder la majorité au comité d'entreprise...

11 élus au comité d'entreprise, 11 pour les DP et 7 pour le CHSCT.

Chaque collègue a ses délégués et son propre fonctionnement, ce qui n'est pas sans poser de problèmes dans la communication CGT. Je pourrais ajouter Info'com qui a le sien et ce qui complique encore un peu plus la donne.

Rassurez-vous malgré quatre CGT dans l'entreprise et quatre délégués syndicaux, on n'y arrive quand même. Peut-être trouverons-nous un jour une solution qui rassemble la CGT sur des actions communes, l'avenir nous le dira!

Je terminerais mon intervention pour dire quelques mots sur l'imprimerie du *Monde*. Nous sommes tous conscients de la situation et de la difficulté dans laquelle se trouvent les salariés qui y travaillent. Quel que soit le point de vue de chaque syndicat, la CGT se doit de trouver une solution qui préserve au mieux l'intérêt des salariés. La question essentielle reste l'avenir de chacun et impose de jouer une partie collective.

La CGT doit débattre ouvertement de cette question et opter pour une solution d'avenir pour les camarades et pour la CGT.

Les attaques ne s'arrêteront certainement pas après cette étape et notre cohérence à prendre les bonnes décisions en impliquant toute la CGT doit s'imposer.

Sur ce, bon congrès et vive la CGT.



La retraite c'est une affaire de jeunes !

Jean Lebon, secrétaire de la SURL

Cette affirmation qui ornait un calicot brandi dans les 11 manifestations qui ont marqué la bataille des retraites est certainement l'une des plus pertinentes.

De toute évidence les salariés d'aujourd'hui sont les retraités de demain. Nous sommes tous d'accord, retraités et actifs pour lutter contre le relèvement de l'âge légal de 60 à 62 ans et celui de la pension complète de 65 à 67 ans, qui fait du système français le plus dur d'Europe.

Avec cette contre réforme, sachant que 25 % des moins de vingt-cinq ans sont au chômage, que 8 embauches sur 10 sont faites en CDD et que 64 % des salariés sont exclus du marché du travail avant d'avoir 60 ans. Celle-ci aboutira à laisser

sur le carreau les plus jeunes et renvoyer au placard les plus anciens.

Ne faire travailler que les 30-50 ans conduira à faire implorer notre système de retraite solidaire. C'est à coup sûr l'objectif des partisans de la retraite par capitalisation. Cette perspective fait saliver d'envie la bande du Fouquet's. C'est un pactole de 240 milliards d'euros qui est convoité par la finance.

Un rapport sénatorial recense d'ailleurs les bonnes pratiques à importer d'Allemagne et notamment le développement de la capitalisation. Ces temps-ci, le patronat et le gouvernement ne cessent de dresser des louanges à l'excellence du modèle allemand.

Ils regrettent manifestement que ceux-ci ne soient pas restés en 1945 ! Ils auraient gagné du temps !

C'est si vrai que parallèlement ils combattent féroce les conquêtes sociales issues du Conseil national de la résistance et déroulent un tapis rouge devant le Front National !

Pas question de nous laisser aller sur cette pente. Notre situation est déjà beaucoup trop détériorée : depuis 1993, les pensions ont perdu 22 % par rapport au SMIC et 11 % par rapport à l'évolution des salaires.

L'OCDE nous révèle que la France est au 19^e rang des 30 pays les plus développés quant au niveau du taux de remplacement !

Dans le même temps on apprend, que chez l'assureur SCOR, par exemple, 23 millions d'euros ont été mis de côté pour couvrir les futures rentes de Denis KESSLER et de huit autres membres du Comité exécutif... Vous savez, ce même Denis KESSLER, le n° 2 du MEDEF qui révélait le programme secret de la présidence SARKOZY en 2007 en nous disant : « La liste des réforme ! C'est simple : prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952... sans exception elle est là ! Il

s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance....».

Après cela, il y a de quoi s'étouffer d'indignation quant on entend les parasites qui nous exploitent honteusement tenir des propos insultants à l'égard des privés d'emploi au RSA !

La question centrale est celle du partage des richesses. Il est urgent d'ouvrir des perspectives et pour la part qui revient à la CGT de mobiliser sur les revendications, de les imposer dans l'action sans attendre, afin de les faire prendre en compte par les partis politiques de gauche dans la perspective de la présidentielle et des législatives et donc de revendiquer :

- La possibilité de prendre sa retraite à 60 ans
- 300 € d'augmentation par mois pour tous pour compenser la perte du pouvoir d'achat de ces dernières années.
- Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.
- Le minimum retraite au niveau du SMIC.
- Des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète.
- La validation des années d'études et de recherche d'emploi
- D'assurer les départs anticipés (à partir de 55 ans) en cas de pénibilité.
- La reconquête et l'amélioration de l'ensemble des avantages familiaux.

L'avenir des retraites est l'affaire des jeunes elle est également celle des retraités. Il nous faut donc défendre pied à pied les acquis sociaux chèrement obtenus par des décennies de lutte et faire aboutir nos revendications. Pour y parvenir, il faut être organisé dans un syndicat de classe et de masse : la CGT dont nous avons besoin et qui a besoin de tous pour poursuivre le combat, ce qui pose avec acuité la question du renforcement syndical alors que la baisse du nombre des syndiqués est générale. Il est inacceptable que seuls 98 000 retraités sur 14 millions soient syndiqués. Année après année nous enregistrons, pour la SURL, une

perte qui atteint une moyenne de 100 syndiqués par an. Et cela alors que des plans sociaux à répétition se sont soldés par des départs massifs dans les entreprises de presse et de labeur.

Pourtant, notre section des retraités, la section unitaire des retraités du Livre, la SURL, existe et fonctionne avec des camarades militants organisés et structurés qui poursuivent la lutte pour améliorer les conditions de vie dans tous les domaines (sociaux, culturels, sportifs) avec une activité très dense. Nous nous efforçons de travailler le plus étroitement possible avec les actifs, conscients que les problèmes des uns sont liés aux problèmes des autres. Les retraités répondent présents aux côtés des actifs dans toutes les manifestations et manifestent concrètement leur solidarité financière, comme ce fut le cas récemment aux grévistes de Grandpuits ou aux camarades de SPPS.

Cependant, notre syndicalisation retraitée n'est pas à la hauteur des enjeux de société qu'il nous faut combattre.

Le passage du statut d'actif à celui de retraité est le plus souvent synonyme d'une prise de distance avec l'organisation syndicale qui, dans sa globalité, ne crée pas les conditions de conserver ses adhérents. Il faut impérativement inverser cette tendance. Cela ne peut se faire qu'en coordination avec les syndicats des actifs.

La continuité syndicale est un acte essentiel du renforcement de la CGT et de la création du rapport de force.

- Pour les revendications spécifiques qui relèvent directement de notre situation de retraités : évolution des pensions, couverture sociale, service public de proximité, santé, transports, loisirs.
- Pour les revendications convergentes avec les salariés actifs. Par exigence morale et philosophique, mais aussi parce-que les retraites issues essentiellement du système par répartition sont alimentées par les cotisations prélevées sur les salaires. Bas salaires et chôma-

ge font les basses retraites pour les retraités de demain, mais pèsent aussi sur les retraites d'aujourd'hui.

Par conséquent se battre ensemble actifs et retraités pour les salaires et l'emploi, c'est bon pour tous.

Or, ces dernières années, nous avons connu de grandes difficultés à obtenir les renseignements nécessaires pour établir le contact avec les syndiqués sur le départ.

Nous regrettons le temps où les militants de la SURL étaient conviés aux pots de départ pour inciter les retraités à rejoindre ses rangs.

Nous avons été écoutés et entendus par le secrétaire général du SGLCE, Marc Norguez, qui nous a assuré de sa détermination à militer activement pour faciliter nos démarches.

Il est urgent de renouer le contact afin que les militants actifs et retraités assument pleinement la responsabilité qui leur incombe pour assurer la continuité syndicale. Nous en appelons au Congrès, à l'ensemble des élus du SGLCE afin que des contacts s'établissent et que nous puissions œuvrer le plus efficacement possible dans l'intérêt des syndiqués et de la CGT. C'est primordial et vital.

Nous avons demandé aussi à nos camarades de remédier aux conditions matérielles déplorables dans lesquelles les militants retraités se trouvent avec l'absence d'ascenseur pour monter au 6^e étage. Nous savons que la situation financière du syndicat est très critique. Mais là aussi, nous avons été entendus et avons reçu des assurances suivant lesquelles, l'ascenseur serait réparé dans les meilleurs délais.

Cher camarades, soyez certains de la solidarité indéfectible des 600 syndiqués de la SURL qui saluent le congrès.

Les revendications des retraités font partie des solutions pour gagner une société de progrès social, de développement durable, plus solidaire : une société pour tous les âges.

Vive le congrès du SGLCE, vive la CGT.



Collectif Maintenance : Bilan d'activité

Martial Le Bihan

Sans reprendre le rapport d'activité complet fait par Laurent JOSEPH, nous avons souhaité apporter quelques éclairages supplémentaires détaillés pour le bilan d'activité du collectif Maintenance.

Secteur 1 : Les sièges éditoriaux

AFP

L'une des forces de notre Syndicat est de permettre de trouver des solutions pérennes d'em-

ploiis d'un secteur à un autre.

Il y a eu le transfert d'un technicien d'une imprimerie qui était en contrat CDI, concrétisé par une embauche supplémentaire au service Electrique.

Un technicien du service Electrique a suivi avec succès une formation d'informaticien réseau, nous avons obtenu sa promotion et son intégration dans le service Informatique.

De ce fait, un permanent qui était présent sur le site depuis près de 2 ans a été titularisé en remplacement de ce poste.

BT Radianz : Concernant cette entreprise issue de l'agence de presse Reuter il faut souligner la lutte de neuf mois des salariés confrontés aux décisions du groupe British Telecom.

Associés au syndicat, tous leurs efforts ont payé puisqu'un protocole d'accord a été accepté par tous les salariés du site, qui fixe à l'avance les conditions de licenciement et de reclassement. Aucun licenciement n'interviendra avant le 1/07/2012. Ils ont réussi à conserver leur convention collective rattachée à leur contrat de travail. Cette victoire s'est concrétisée par des adhésions supplémentaires au SGLCE.

Le Figaro

Nous avons obtenu la création d'un poste sup-



plémentaire dans le service Informatique. Nous avons négocié et obtenu une formation longue de 8 mois dans une université (ingénieur des systèmes et réseaux informatique), le positionnement d'un camarade sur la gestion des réseaux informatique au statut de cadre.

Alors que nous sommes dans la tourmente d'un plan social régional qui inquiète même les juniors titulaires, nous avons réussi le tour de force d'imposer l'embauche d'un jeune permanent auxiliaire sur un emploi de titulaire en tant qu'agent de Maintenance bâtiment, preuve que cela est possible, qu'il y a bien possibilité de création d'emplois stables.

Nous avons été contraints au changement de statut des cadres techniques de Maintenance au statut de cadre administratif, mais nous avons réussi à maintenir leur niveau de salaire.

Côté syndicalisation, nous avons fait l'adhésion de deux camarades nouveaux des Services généraux, un qui était à FO, l'autre non syndiqué, amenant à une syndicalisation au SGLCE de toute l'équipe Maintenance ouvriers et cadres, ainsi qu'un nouveau cadre du service Informatique déçu d'Info.com.

L'Humanité

Pour notre syndicat, un de nos points forts est d'être en capacité de répondre à des demandes de nos adhérents de changer de métier et d'accompagner leur promotion par une évolution de compétences, voire même un changement de métier.

Pour un camarade qui était permanent au service Départ et avait des diplômes dans l'informatique, après négociation d'une formation d'ingénieur des systèmes réseaux et sécurité, il occupera un poste de titulaire technicien informaticien dans le service Informatique.

Pour un autre technicien, après un cursus diplômant, ce camarade est reparti en formation pour parfaire son niveau en informatique. Le temps de sa formation, nous avons, avec difficulté, réussi à intégrer un permanent du bureau de placement de la Maintenance en renfort au service Informatique, preuve que le bureau de placement est bien indispensable pour répondre aujourd'hui encore aux besoins des entreprises. Même si nous avons dû essayer des contraintes en interne avec Info.com, nous avons repris contact avec la direction pour, après notre congrès, stopper toute discrimination syndicale dans cette entreprise qui défend pourtant d'autres valeurs quotidiennement à l'extérieur, dans son journal.

Le Monde

Nous avons réussi à obtenir le remplacement du cadre de Maintenance responsable de l'équipe de techniciens et des fonctions de chargé de sécurité. Son remplacement dans l'équipe est lié au dossier de l'imprimerie. La contre partie a été qu'il passe au statut de cadre administratif.

Nous avons confirmé dans un accord avec la nouvelle direction générale le maintien du statut

d'ouvrier du Livre au siège, pour tous les techniciens.

Nous avons conforté ainsi la position et le rôle de l'équipe Maintenance, avec la possibilité d'intervenir sur le site de VM Magazine, ce qui nous offre des possibilités d'étendre notre champ d'intervention.

Nous avons obtenu de la direction d'examiner les travaux de Maintenance sous-traités, dans le but de les rapatrier en interne.

Secteur 2 : Les imprimeries

Journal officiel

Signature et mise en place d'un accord qui a mis deux ans pour aboutir. Il a pour effet la promotion des auxiliaires vers des tâches de Maintenance, la reconnaissance après formation de l'emploi d'opérateur de Maintenance avec un salaire réévalué, la reconnaissance de tous les électriciens et mécaniciens à la qualification de technicien de Maintenance T2. Nous avons obtenu l'embauche de 2 techniciens, l'un transféré de Roissy-Print et l'autre qui était permanent. Un travail de négociation est en cours sur le secteur informatique.

Groupe Amaury

1. Saint-Ouen : Suite à l'accord de modernisation du site, nous maintenons tous nos titulaires. Nous avons signé le maintien d'un permanent en sureffectif jusqu'à la finalisation de la modernisation de la salle d'expédition et notre présence sur le CTP pour ensuite évoluer sur le CTPE. Nous avons fait un adhérent au SGLCE, déçu de la position du SIP concernant le conflit sur le dossier des retraites.

2. Mitry-Mory : Comme dans chaque entreprise, nous combattons l'externalisation et la sous-traitance des travaux et des fonctions de Maintenance. Cette revendication s'est matérialisée par le blocage du centre d'impression CINP de Mitry-Mory toute une journée, repoussant les entreprises extérieures. Cette initiative a eu pour conséquence de contraindre la direction à ouvrir des discussions et des négociations.

Nous avons signé un accord pour concrétiser l'évolution des auxiliaires papier vers des tâches de Maintenance plus qualifiantes. Cela nous permettra de travailler avec les entreprises dans le but du transfert de compétences. Cet accord reconnaît le poste d'auxiliaire qualifié avec un salaire augmenté. La bagarre sur le terrain de la lutte pour l'emploi et la reconnaissance des qualifications, a fait que deux salariés de FO de l'imprimerie ont adhéré au SGLCE.

3. Istres : dans le cadre des discussions régionales, nous avons signé le remplacement d'un technicien par un permanent du bureau de placement ; il sera formé sur le site de Mitry-Mory et bénéficiera de formations-constructeur de niveau 3 dans les autres centres du groupe. Nous avons obtenu le remplacement du second titulaire sur place lorsqu'il sera adhérent au plan social.

4. Nantes : dans le cadre des discussions ré-

gionales, nous avons signé le remplacement d'un technicien partant dans le plan social.

Groupe Riccobono

1. Paris Offset Print : nous n'avons pas encore signé d'accord d'effectifs définitif. Après un examen précis des travaux et de la charge de la maintenance, la direction est proche de lâcher sur notre demande d'être présents tôt le matin afin de faire des travaux de préventif. Ce changement d'horaire aura pour incidence d'asseoir un nombre supplémentaire de titulaires.

Nous avons obtenu la titularisation d'un permanent placé depuis plusieurs années. Un technicien est affecté sur le secteur informatique des matériels de production. La formation d'un équipier en renfort du service Informatique est revendiquée et devra aboutir. La direction se dit prête à examiner les besoins de renfort dans le cadre de solutions régionales. Le remplacement de deux auxiliaires titulaires par deux permanents est effectif, ils ont été titularisés. Le remplacement d'un troisième par le transfert d'un titulaire d'une autre imprimerie est acquis.

2. Midi Print : maintien depuis plus de trois ans d'un permanent dans le roulement de l'équipe. Renfort supplémentaire d'un permanent depuis 11 mois pour les besoins de production et de travaux. Le transfert d'un technicien d'une imprimerie parisienne pour un contrat en CDI est acté, il est déjà sur place.

3. Midi Offset Print : des négociations sont en cours pour une embauche de technicien immédiate et une deuxième d'ici la fin de l'année.

Groupe Le Figaro

L'Imprimerie : Nous avons signé un accord pour 14 techniciens de Maintenance titulaires T1, T2 et trois cadres de Maintenance. Tous les titulaires de Roissy-Print avaient ainsi une solution. La direction devait nommer un cadre par une promotion ouvrière et il y avait potentiellement une place au magasin ou au poste de technicien de préparation. Elle a préféré maintenir un cadre de Maintenance à ses fonctions, bien qu'il ait les conditions pour adhérer au plan social régional Senior, bloquant aussi les deux autres voies. Cette position nous mettait en difficulté pour les deux plus jeunes de nos titulaires de Roissy-Print, la direction allant même jusqu'à envoyer des lettres de licenciement (plan junior oblige...). Cette direction, comme d'autres en leur temps, a cherché pendant plusieurs mois à nous contraindre à signer pour deux emplois de « technicien de production », amalgamant et portant à confusion les tâches de production et de Maintenance. On voit là son réel dessein, elle voulait outrepasser les accords régionaux qui reconnaissent les qualifications et les métiers. Preuve est de constater qu'il y a quelques semaines encore, la direction a réitéré sa demande, forte de voir des techniciens de Maintenance occuper des postes de production en salle d'expédition.

Nous avons été certaines fois un peu seuls, il faut bien le reconnaître, mais nous n'avons rien cédé. Il nous a fallu beaucoup de temps et d'énergie. Après une paritaire au SPQN le 13 juillet 2010, nous avons obtenu la confirmation de la reconnaissance des deux secteurs (Production/Maintenance) et que les techniciens de Maintenance sont bien sous l'encadrement de la Maintenance. Tout au long de ce processus, à chaque étape, nous avons réuni toute l'équipe, tous étaient présents quels que soient le jour et l'heure. Je dois dire que cela a été déterminant. Nous avons été les premiers à bloquer seuls les productions du *Figaro*, mais c'est bien tous ensemble que nous avons résisté pour une solution acceptable et acceptée pour chacun. Nous avons négocié le transfert pour deux titulaires, un aux *Journaux officiels* et l'autre à Midi-Print à Gallargues, afin d'être à ce jour à l'accord signé.

Nous nous sommes fait un honneur de respecter l'accord que nous avons signé. Que la direction se rassure, nous reviendrons à la charge au départ du cadre de Maintenance pour exiger au moins son remplacement, afin qu'à son tour elle respecte sa signature.

Groupe Le Monde

Le Monde Imprimerie : Signature d'un accord reconnaissant la qualification d'opérateur de Maintenance au point 100, de technicien T1 au point 115 et de technicien T2 au point 122.

Après une paritaire le 13 juillet 2010, nous avons obtenu l'intégration d'un permanent technicien dans le roulement pour deux mois.

Nous avons obtenu l'application du point 100 pour la qualification d'homme du bâtiment, le point 90 pour le poste de magasinier, l'intégration pour la période d'été d'opérateur de Maintenance au point 100 dans les équipes de techniciens des

services Électrique et Mécanique, le positionnement d'un technicien sur le secteur informatique de l'entreprise et le détachement d'un technicien pour le suivi du poste de GMAO.

Secteur 3 : La distribution

Presstalis : La direction générale envisageait de sous-traiter toutes les tâches de Maintenance. La détermination des cadres et des employés de ce secteur avec un fort niveau de mobilisation a permis la signature d'un accord pour le maintien d'un pôle technique qui réalise tous les travaux de Maintenance sur les sites d'exploitation de Presstalis.

Voilà un rapport non exhaustif pour le collectif Maintenance mais je pense que d'autres camarades interviendront dans le débat pour renchérir ce premier constat.

Merci.

Paris, le 30 mai 2011



IHS Livre Parisien

Daniel Légerot

En découvrant le « big bang », les savants ont permis de comprendre comment s'est construit notre univers. Maintenant, nous pouvons envisager l'avenir de notre planète.

Si l'un d'entre nous décide de construire une maison, il va s'informer de l'origine du terrain qu'il va acheter, des précédents propriétaires. Ainsi, et avec d'autres informations, il pourra mieux élaborer son projet.

Si j'achète une voiture d'occasion, je veux connaître l'ancien propriétaire, dans quelles conditions a été utilisé le véhicule, afin de chercher à apprécier ce qu'il peut en advenir dans les années futures.

Il en va un peu de même avec l'histoire sociale.

Connaître le passé est indispensable pour s'attacher à la construction d'une stratégie, définir des tactiques, des propositions et des orientations.

L'expérience, dit-on, est précieuse pour discuter du futur. Dans l'activité syndicale, elle est un outil essentiel pour assumer les responsabilités et définir les meilleures orientations. Certes, le passé, l'histoire, les épreuves traversées, les succès et les échecs, ne constituent pas en soi un catalogue de recettes avec des solutions toutes faites et définitives. Ce serait trop facile et complètement illusoire.

Si j'en reviens à mes trois images du début de mon intervention - le « big bang », la construction d'une maison, l'achat d'un véhicule - il est évident que les connaissances indispensables à ma réflexion ne me donnent pas la garantie de prendre la bonne décision. Mais, sans elles, je serai encore plus indécis et susceptible de me tromper. M'en

tenir à l'examen de la situation actuelle au mépris du passé ne m'offre pas de perspective, ni un point de vue en développement.

Dans mon activité militante, j'ai besoin d'une connaissance critique du passé du mouvement social, de l'histoire de mon syndicat, pour mieux maîtriser l'avenir et choisir parmi les alternatives.

Nous vivons dans une société de l'immédiat. Cela accentue nos difficultés. En effet, l'actualité économique, sociale, politique, exige, pour envisager une perspective, des connaissances et des repères. Les militants de la CGT, pour ce qui les concerne, ont un grand besoin de connaissance de leur histoire, de celle de leur classe, de celle de la CGT, pour mieux comprendre l'actuel et construire l'avenir.

S'en tenir à l'immédiat, comme on nous y invite, écrase les militants comme une chape de plomb. Les historiens appellent cette situation le « présentisme » qui revêt un caractère inédit du fait du manque de perspectives, d'espoirs, d'utopie. Comme si, par exemple, le capitalisme était définitivement la seule voie !

Trop nombreux sont ceux qui, autour de nous, n'ont plus d'histoire, par méconnaissance, par peur, par rejet d'un passé soi disant tragique. Ils sont du coup sans futur et se retrouvent uniquement dans le présent. La société de l'immédiateté, de l'urgence, dans laquelle nous sommes, offre en elle-même peu de possibilités de se retourner vers l'histoire. Cela ne doit pas nous rendre passifs.

La création de notre Institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien, il y a maintenant quatre an-

nées, s'inscrit dans cette volonté.

Cet institut CGT se veut un outil utile aux militants, à nos organisations syndicales CGT, de notre syndicat à notre confédération en passant par notre fédération.

Pour mener à bien ce projet, il se veut autonome et indépendant. Ainsi, il ne cherche pas à partager des responsabilités qui ne lui appartiennent pas. De même qu'il se refuse à être l'appendice discrète d'un syndicat quel qu'il soit. Pour autant, il s'inspire des approches et des analyses de la CGT, partage ses valeurs et s'entoure d'apports divers permettant, souvent sur une base critique, de parfaire son travail d'écriture et de popularisation de l'histoire des organisations syndicales du Livre parisien et des travailleurs de nos professions.

Recueillir des témoignages, des documents, aider à préserver des archives, permettre la confrontation intelligente de points de vue, organiser des conférences-débats, publier brochures et un journal biannuel, est un souci permanent de mise à disposition de connaissances utiles à l'activité syndicale. Cette activité se complète, par ailleurs, par des réponses à la soif de connaître, de comprendre, ou simplement de curiosité de salariés, de chercheurs, d'universitaires, d'historiens, attirés par une histoire syndicale riche et particulière à bien des égards.

C'est ainsi que notre institut agit en coopération avec les Archives départementales de Paris, la Mairie de Paris, des universitaires et des chercheurs dans le respect réciproque mais la volonté commune d'efficacité.

Notre institut est devenu aujourd'hui une institution respectée et reconnue sérieuse. Cela rejaillit sur nos syndicats parisiens et la CGT dans leur ensemble. Il se refuse à toute démarche corporative mais veut contribuer à l'écriture de notre histoire sans faire « doublon » avec l'activité de l'Institut national de la CGT, ni d'autres, en permettant d'additionner connaissances et recherches, en favorisant les mises en commun.



Nous bénéficions d'une aide concrète du SGLCE, par des moyens, des soutiens et la publicité de nos initiatives, notamment l'envoi de notre journal à tous ses adhérents. Nos remerciements ne sont pas une simple formule de politesse mais l'expression d'une réelle gratitude pour une considération réciproquement utile et efficace.

Je profiterai également de cette tribune pour remercier pour leur aide technique de qualité : notre école Médiagraph, le groupe Audiens, l'AGOS, la SURL, Nicolas Bessemoulin, Philippe Zirn, Gérard Carreau et Daniel Bosselut.

Nombre d'entre vous s'intéressent sérieusement à nos initiatives et notre démarche ; je les invite à nous rejoindre par leur adhésion individuelle s'exprimant par une cotisation annuelle de vingt euros. Des comités d'entreprise comptent parmi

nos adhérents à titre collectif comme ceux de la Direction des *Journaux Officiels*, des SAD, de Prestaliss ; bien d'autres pourraient les imiter dès lors qu'ils voudraient s'intégrer dans une mission culturelle collective.

Pour nous, s'approprier l'histoire sociale renvoie à un effort permanent pour une évaluation du passé ; un travail pour une connaissance – n'ayons pas peur du mot – scientifique de l'histoire. Un travail fondé sur le pourquoi. Un travail qui demande recherche, confrontation, qui parfois hésite et qui toujours remet l'œuvre sur le chantier. Je pense ici en particulier à la contribution d'amis comme Roger Dédame, Sylvie Charlier, Maître Michel Henry ou Catherine Vieu-Charier, adjointe au Maire de Paris.

Faut-il le redire ; nous ne cherchons pas dans l'histoire les clés du présent. Elle ne livre pas de

cettes mais porte en elle une capacité d'aide à comprendre le monde actuel. Elle éclaire les enjeux et façonne le sens de l'analyse.

Telle que nous la sollicitons, elle permet d'expliquer les transformations humaines. A contrario, être uniquement dans le présent, c'est s'exposer à l'émotion, être sensibles aux contre-vérités historiques et aux mythes. Et, au bout du bout, se montrer incapables d'anticiper.

L'histoire de nos syndicats parisiens, de la CGT, est une suite, un mélange de lumières et d'ombres. Rien n'est à gommer, chaque moment est une expérience avec ses richesses pour l'actuel et le futur. Nous voulons l'approfondir, la faire partager et contribuer ainsi – dans nos limites et nos propres responsabilités – au développement de l'activité du SGLCE et des autres organisations du Livre parisien pour des succès prochains.



Le Monde Imprimerie

Didier Lourdez

Cette prise de parole n'est pas un amendement mais s'inscrit dans le débat et le prolongement du rapport d'activité ; il nous paraît intéressant et nécessaire de faire un point précis de la situation du *Monde* imprimerie à l'occasion de ce congrès.

Depuis de longues années, notre organisation syndicale réclame la modernisation du *Monde* imprimerie en s'appuyant sur l'accord signé le 30 juin 2004 entre les directions du *Monde*, du *Monde* imprimerie et les organisations syndicales CGT.

Les querelles de pouvoir à la direction de la société éditrice du *Monde*, la mauvaise gestion économique et le manque d'entrain pour moderniser ont amené l'entreprise à rester dans l'état jusqu'au moment où, en 2009, la direction a décidé de se séparer de son outil industriel en le cédant à un repreneur espagnol.

C'est intolérable pour les salariés de l'imprimerie d'Ivry car, au-delà du fait que le repreneur en question n'avait pas les reins solides pour aider l'entreprise à s'en sortir, les salariés se voyaient déjà bradés au plus offrant, annulant les années de lien direct avec le siège éditorial.

Le SGLCE a agi pour faire annuler cette décision pourtant soutenue par les directions jusqu'au Conseil de Surveillance.

De rassemblement en rassemblement, devant le siège du groupe, devant l'imprimerie avec les élus syndicaux et politiques, de réunion en réunion jusqu'à la DDM (Direction du Développement des Médias) appelée maintenant DGMIC (Direction générale des Médias et des

Industries culturelles), nous avons obligé le directeur de l'époque à être présent autour de la table pour nous entendre développer et contester cette décision.

Toutes ces initiatives nous ont permis de faire reculer la direction. Cette bataille avait toute son importance politique car aujourd'hui, nous continuons à nous adresser à la nouvelle du *Monde* en tant que salariés de ce titre.

Le SGLCE a mené cette bataille bien seul, malheureusement, mais est fier d'une part de l'avoir gagnée car cela permet à notre syndicat, mais aussi à d'autres de s'adresser également au *Monde*. Les autres syndicats dans l'imprimerie nous disaient qu'il fallait assurer la voie du « moins pire », qu'il fallait sauver ce qui pouvait l'être... Le SGLCE n'a pas suivi cette voie et a bien fait d'agir dans le sens qu'il a pris.

Dans le cadre de la recapitalisation, une nouvelle direction composée de Pigasse, Niel et Bergé a pris les commandes du quotidien *Le Monde*. Depuis, nous n'avons eu de cesse de réclamer une modernisation nécessaire car le matériel s'use et ne permet plus aujourd'hui de répondre aux objectifs de qualité, de pagination ou de couleur que peuvent produire d'autres entreprises de presse modernisées.

La direction du *Monde* a expliqué qu'elle serait prête à moderniser à condition que la charge de travail soit présente. Deux quotidiens, selon elle, sont nécessaires pour moderniser l'entreprise de façon optimale. *Le Monde* et *Les Echos* auraient été les piliers de cette modernisation. Les éditeurs, notamment des *Echos*,

l'ont voulu autrement et ont annoncé, dans un premier temps, qu'ils avaient rompu leur contrat dans le cadre du préavis nécessaire et dans un deuxième temps, ils l'ont annoncé verbalement en réunion à notre organisation syndicale.

Cette annonce a été dénoncée par les salariés en assemblée générale et nous avons décidé quotidiennement de faire des AG au démarrage de l'impression du titre, lui faisant ainsi subir d'importants retards. Cela a duré environ une quinzaine de jours et nous avons un soir décidé d'aller rendre une petite visite à nos camarades de SPPS pour bloquer la vente en kiosque des *Echos*. Cette initiative avait un sens déterminé et l'accueil de nos camarades de SPPS a été évidemment chaleureux (de ceux du SGLCE, je le précise).

Après avoir réveillé le chef de centre, l'avoir attendu sur place, nous avons obtenu la garantie que *Les Echos* ne seraient pas distribués. Nous avons fait une assemblée générale à la cantine, lieu particulièrement connu de ceux qui ont participé au conflit sur la distribution en décembre. Nous sommes repartis confiants de savoir que nos camarades veilleraient toute la nuit sur *Les Echos*.

Si toutes ces initiatives ne nous ont pas permis de faire reculer *Les Echos*, elles auront au moins eu le mérite de les contraindre à officialiser publiquement leur décision de quitter *Le Monde*. Mais nous n'en avons pas fini avec eux, comme avec ceux du *Monde*... et du *Figaro*.

Pourquoi ? *Le Monde* a laissé partir *Les Echos*, *Les Echos* ont décidé d'aller au *Figaro* et *Le Figaro* les a acceptés. Ils sont donc à nos yeux les premiers concernés dans ce billard à trois bandes.

Il y a évidemment le problème industriel mais aussi un problème social, un énorme problème social. Il y a aujourd'hui 240 salariés dont 35 environ peuvent bénéficier de mesures d'âge. Pour les autres, estimés à environ une centaine,

la direction a sa recette, elle s'appelle « IMPRIME JUNIOR ». Cela consiste, et ceux qui l'ont signé le savent, à licencier le nombre de camarades qu'il faut, à leur vendre une belle formation sur 3 ans garantissant leur salaire en moyenne à 85 % et à les envoyer à Pôle Emploi pointer au chômage.

Comme pour les précédentes batailles menées par le SGLCE, les autres syndicats dans l'entreprise, relayés par les experts de la Secafi pour le CE, expliquaient de concert avec la direction que ce plan était inespéré et qu'il fallait inciter les salariés à y rentrer car, de toute façon, il y aurait de la casse.

Le SGLCE, avec la section syndicale d'entreprise, n'a décidément pas la même position. Accepter de laisser licencier et envoyer des salariés au chômage n'est pas dans nos gènes ; cela nous rebute, nous le contestons et nous nous battons contre. C'est ce que nous avons conti-

nué à faire en rencontrant Dreyfus, directeur du *Monde* avec une lettre ouverte comme support. En deux mots, nous lui avons demandé de nous faire connaître son projet de modernisation dans les meilleurs délais et de prendre en compte que s'il y a un sureffectif constaté, il n'y aura pour notre part aucun laissé-pour-compte, entendons par là qu'un salarié dit junior aujourd'hui devra avoir une solution d'emploi acceptable demain.

Et comme je le rappelais plus haut, n'oublions pas qu'il y a trois bandes, alors retournons-nous également vers *Les Echos* pour tenir la même position et faisons la même démarche au *Figaro*.

Et que dire du SPQN ? N'a-t-il pas une responsabilité vis-à-vis des salariés du *Monde* imprimerie. Il faut donc que lui aussi joue un réel rôle social et non un rôle de non-assistance à salariés en danger.

Aujourd'hui, les salariés sont toujours sans réponse concrète concernant l'avenir du site et

donc, par conséquent, le leur et celui de leur famille. Les salariés de LMI demandent donc à leur direction d'assumer sa responsabilité en bâtissant un réel projet industriel à Ivry-sur-Seine et en garantissant à chaque salarié une réelle solution d'emploi. Notre organisation syndicale a posé, pose et posera donc toutes ces questions dans le cadre du paritarisme et d'ailleurs, elle ne s'interdit rien si le chemin choisi par les directions est celui de la casse industrielle et de l'emploi.

Il est clair, et j'en finirai, qu'il est pour nous impossible d'imaginer que l'imprimerie du *Monde* vivoterait jusqu'aux Présidentielles et qu'elle s'éteindrait doucement alors que *Les Echos* iraient tranquillement se faire imprimer dans une entreprise ultra-moderne, sans prendre en compte la partie industrielle et sociale du problème.

Merci pour votre écoute et vive la CGT !



Interventions de délégués



Nous publions ci-dessous de brefs extraits d'interventions de délégués.

17 h 50 : **Cyril Elbaz** relate la négociation qui s'est déroulée à la SAD, filiale de Presstalis, en

matière d'organisation du travail. Elle a abouti dans un contexte difficile de fortes pressions contre les emplois et les statuts dans la distribution de la presse à la conclusion d'un accord instaurant la semaine en quatre jours. À la clé pour

les salariés des agences, plus de 40 jours de repos supplémentaires par an.

18 h : **Bernard Parisot** présente aux délégués la lutte des salariés du groupe Datem et de Presse Informatique contre les licenciements et la liquidation judiciaire des sociétés. Au cœur de la casse économique et sociale qui a entraîné 240 licenciements le 1er mars 2011, il pointe la responsabilité des acteurs financiers comme les fonds que l'on dit « d'investissement » et, dans le cas de Presse Informatique, du fond de Serge Weinberg, par ailleurs président du Conseil d'administration de la multinationale Sanofi-Aventis.



Collectif Maintenance Document d'orientation

Martial Le Bihan, mardi 31 mai à 9 h 50

Visions et perspectives d'avenir pour le collectif Maintenance

Le document d'orientation soumis par la Commission du document d'orientation propose un projet complet aux congressistes. Nous le partageons, mais je souhaite donner, pour le collectif Maintenance, notre vision pour nos champs d'intervention.

Formation professionnelle

La formation professionnelle continue des salariés de la Maintenance est primordiale. C'est en s'emparant et en proposant, dans le cadre des cahiers revendicatifs, voire en contraignant les directions d'entreprise, qu'il faut obtenir tous les moyens pour être toujours au niveau le plus haut et permettre à tous d'évoluer.

Dans ce sens, plusieurs entreprises ont déjà entamé des cursus de formation qui peuvent être la base

du vécu pour venir enrichir les futures demandes.

Nous avons remis en place la Commission formation professionnelle. La dernière réunion s'est tenue le 7 avril dernier pour animer et construire dans la durée de réels processus de formation qui sont une obligation pour maintenir nos interventions à tous les niveaux de notre profession.

Nous devons sans réserve intégrer les sièges éditoriaux, les services Informatique, maîtriser les flux, les serveurs, intervenir sur la téléphonie sur IP, la vidéo HD, les sites Web, être sur tous les postes déterminants pour rester incontournables.

Dans les imprimeries, notre forte présence sur les outils de production ne doit pas nous restreindre, nous devons nous emparer, là où ce n'est pas le cas, de l'environnement, de la climatisation, des réseaux, reprendre tout ce qui est, ou tout ce que les directions voudraient sous-traiter.

Dans le secteur de la distribution, c'est la même chose, là où il y a des matériels, quels qu'ils soient, il doit y avoir des cadres, des techniciens, des employés, des opérateurs de Maintenance, des hommes du bâtiment pour l'entretenir, des magasiniers pour l'organiser.

Nous avons l'expertise et les compétences car nous avons, depuis les quinze dernières années au moins, recruté des camarades avec de hauts niveaux de qualification avec chacune des spécialités.

Les compléments réguliers de formations pour élever les niveaux de compétence devront se concrétiser par la reconnaissance d'une qualification dans la grille régionale, point que nous n'avons pas totalement pu faire aboutir partout, mais dont il nous faudra continuer de revendiquer jusqu'à l'obtention pour tous.

Formation syndicale

Même si elle n'est pas spécifique pour la Maintenance, je veux insister dessus car trop souvent sous-estimées, les formations syndicales passent au deuxième plan dans nos priorités. Il ne faut pas délaisser ces formations qui sont le fondement même de notre profession.

Sans un Syndicat du Livre CGT fort, nos formations professionnelles ne seraient pas reconnues à



leur juste valeur et nos aînés ne nous auraient pas laissé ce que nous avons aujourd'hui. Il faut donc bien le mettre également comme une priorité. Notre survie en dépend en partie.

Ces formations syndicales permettront aux plus jeunes de s'aguerrir, elles feront naître le besoin de transmettre et de s'ouvrir vers d'autres salariés des trois secteurs que notre syndicat couvre pour les convaincre du bien-fondé d'adhérer à notre Syndicat, le SGLCE. Car c'est bien là, en partie, qu'est le prolongement ou non de notre existence.

Malgré les plans sociaux successifs, le constat est fait que les directions n'ont pas réussi à nous faire disparaître.

Mais pour assurer l'avenir des plus jeunes, nous n'avons d'autre choix que de faire de nouvelles adhésions pour nous renforcer, en particulier dans les entreprises où la CGT est faible, voire inexistante.

Recours aux entreprises extérieures

La sous-traitance, voire l'externalisation des fonctions de Maintenance, est pour les directions un moyen de diminuer notre rôle dans les entreprises et un ajustement vers le bas des effectifs.

Dans les semaines à venir, ce combat va devenir une priorité ; le dossier de l'imprimerie du Monde va en être l'exemple vivant, il sera dans bien des cas une source de conflit. Là où il y a eu conflit, nous avons obtenu gain de cause, c'est pour cela qu'il nous faudra prendre ce combat comme une priorité pour l'emploi.

Les matériels plus modernes, plus rapides permettent malheureusement aux directions de diminuer les emplois d'utilisateurs. A contrario, la sophistication, la technologie, l'augmentation des matériels et leur environnement sont bien souvent une charge de travail plus importante pour le secteur Maintenance.

Il faut se battre pour récupérer toutes les charges de travail qui nous échappent aujourd'hui. Si nous gagnons ce long et difficile combat, c'est non seulement des emplois que nous maintiendrons mais la possibilité d'en gagner de nouveaux et le renforcement incontestable de la CGT.

Bureau de placement

Dans notre convention collective, ce mode de fonctionnement est historique.

Dans le dernier accord social concernant les im-

primeries parisiennes, là où le besoin de salariés en nombre est nécessaire aux productions, la signature de certains permet aux directions de remettre en cause cet acquis. On le voit aujourd'hui, les directions du Monde imprimerie et de l'Imprimerie résistent et ne voudraient plus faire appel aux permanents, pourtant indispensables à la bonne sortie des productions.

Au-delà de savoir qui gère les emplois, comme aiment à le rappeler les directions, c'est bien là encore un moyen immédiat qu'elles ont trouvé pour stopper le rajeunissement et la titularisation de nouveaux camarades dans notre profession. Nous devons combattre cela partout où nous le pouvons.

Notre force, c'est notre présence sur tous les points stratégiques des entreprises et de détenir toutes les compétences de Maintenance, de nous battre pour obtenir des formations de très haut niveau afin d'anticiper sur les futures technologies pour rester indispensables dans les trois secteurs.

Notre avenir dépend entre autres de notre force à résister pour maintenir ces emplois que les directions d'entreprise rêvent de supprimer depuis toujours.

Nous avons raison de dire « solutions d'avenir acceptables et acceptées » pour tous. Nous en avons fait la preuve non seulement pour les titulaires, mais également pour les permanents.

La démonstration est faite qu'il est nécessaire de renouveler nos effectifs. Notre combat dans les prochaines années sera comme toujours, contre la tentative des directions de nous substituer à des salariés précaires dans leurs statuts : celui des entreprises extérieures.

Les enjeux et l'avenir de la fonction Maintenance

Dans SGLCE CGT, le terme de « Général » y est bien pour quelque chose. Notre syndicat rayonne sur les trois secteurs de notre profession. C'est un outil sans comparaison à ce que proposent les autres structures faussement unies CGT de notre profession. Il y a bien-sûr régulièrement, lors des moments difficiles, la réaction du repli vers les anciennes structures connues depuis toujours, les catégories, mais il nous faudra continuer à dépasser cela. Le repli catégoriel, voire différencié entre la Presse et le Travail doit faire partie de notre Histoire avec un grand « H ».

Je pense que le collectif Maintenance, qui est la pierre « Tri-angulaire », puisqu'il est présent dans les trois secteurs, permettra de passer ce cap. Il suffit de prendre des exemples précis : grâce à notre structure, nous avons pu trouver des solutions pour des salariés de secteurs différents. Ils ne sont pas encore nombreux mais ils sont révélateurs. Je l'ai abordé lundi dans mon intervention sur le bilan d'activité. Tout cela a été possible par le rapport de forces général dépassant les anciens clivages qui auraient été des freins il y a encore quelques années. C'est donc que notre outil syndical, avec nos nouveaux statuts comme ils ont été adoptés lors du XIV^e Congrès en 2006, est preuve de redéploiement.

Ces exemples, il nous faudra les multiplier. Il y a donc là encore une marge importante de positionnement CGT pour l'avenir.

Dans les imprimeries, les emplois vont être réduits en nombre même si nous arrivons à contenir les entreprises extérieures mais nous avons un réel rapport de forces. Notre redéploiement syndical doit être dans les entreprises où nous sommes présents en petit nombre comme les sièges éditoriaux et le secteur de la distribution. Il nous faut convaincre les salariés d'adhérer à notre organisation syndicale pour créer un rapport de forces plus important.

Dans les jours à venir, nous allons devoir faire face au dossier du Monde imprimerie. Marc NOR-GUEZ a rappelé dans son discours d'ouverture les deux axes fondamentaux : l'avenir industriel du site d'Ivry et que les camarades ouvriers, employés et cadres devront avoir des solutions d'emploi pérennes en presse dans leur métier. Je confirme, afin de lever tout doute, que c'est le bon choix pour notre syndicat, y compris pour tous les salariés du collectif Maintenance.

Les tâches et travaux de Maintenance existent et se développeront de plus en plus, devenant de plus en plus pointus et spécifiques. À nous de nous en emparer, nous détenons notre avenir et en même temps, celui de l'existence du SGLCE.

Du travail de Maintenance, il y en a, il doit être réalisé par des salariés à statut de notre syndicat !

Merci.

Vive le SGLCE !

VIVE LA CGT !

Paris, le 31 mai 2011

Interventions de délégués

Nous publions ci-dessous de brefs extraits d'interventions de délégués.

10 h : **Denis Levy**, délégué de la Compagnie française d'Impression, présente la situation des salariés après le rachat récent de l'entreprise et la restructuration qui a suivi avec un changement de lieu de travail imposé. Les salariés

ont engagé une lutte et exigé une négociation dans laquelle le syndicat les a accompagnés pour améliorer sensiblement les conditions de leur licenciement. Denis termine son intervention en adressant aux délégués les remerciements de ses collègues.

10 h 18 : **Carl Pfeiffer**, membre sortant de la commission exécutive, intervient sur la si-

tuation sociale et professionnelle au siège de Presstalis, la première société de messageries, d'organisation et de traitement de la distribution de la presse en France. Il pointe les difficultés à dépasser par les différentes structures CGT afin d'organiser de façon cohérente et durable les salariés cadres largement majoritaires au siège de Presstalis. Il conclut son intervention en annonçant la parution prochaine d'un journal syndical CGT pour les salariés du siège.

10 h 20 : **Philippe Faye**, secrétaire du CE de **XXIII**

l'Agence France Presse, intervient concernant l'actualité de l'entreprise et les risques pour son indépendance et son avenir, du fait de l'intention de « réformer » via un projet de loi pour modifier les statuts de la troisième agence mondiale d'information. Les salariés de l'entreprise et leurs représentants dénoncent ce projet concocté au Sénat par la majorité présidentielle. Philippe propose aux délégués du congrès le texte d'une motion de soutien aux salariés de l'Agence France Presse.

10 h 32 : **Thierry Fronty**, de *l'Humanité*, intervient pour dénoncer les attaques physiques et violentes dont sont victimes dans les entreprises de presse les adhérents du SGLCE. Il en témoigne avec d'autant plus de pertinence qu'il a été la victime à l'imprimerie du

Monde de ce type d'attaques et qu'il a connaissance d'autres cas similaires en presse parisienne.

15 h 20 : À la suite de l'intervention du secrétaire général de la FILPAC, **Michel Doaré**, délégué de la section des Messageries Presstalis et représentant de la filiale SPPS, revient sur le long conflit qu'a connu la distribution de la presse à Paris cet hiver. Il adresse ses remerciements à tous les camarades qui ont contribué par leur engagement et leur solidarité active à la lutte des salariés de SPPS pour l'avenir de leur emploi et la sauvegarde de leur charge de travail. Il s'engage, pour les luttes à venir, à faire montre de la même solidarité à l'égard des camarades des imprimeries. Revenant sur le conflit SPPS, il précise que la

lutte a dû être menée dans un contexte où perdurent des problèmes de nature électorale et de mandatement syndical qui ne facilitent pas le rassemblement des forces de la CGT à l'entreprise. Michel conclut son intervention en alertant les délégués sur le contenu du plan Imprime et en saluant la lutte des camarades de Presse Informatique.

15 h 30 : **Carl Pfeiffer** intervient pour rappeler aux délégués la lutte de notre camarade Florence Cousin, ex-salariée du quotidien *Libération*, qui a mené une grève de la faim déterminée de 2 mois contre son licenciement. À l'issue de cette épreuve, l'ancienne adhérente d'Info'Com, du fait des interventions de notre syndicat et de la solidarité qu'elle a trouvée auprès de ses adhérents, a adhéré au SGLCE.



Filpac

Marc Peyrade, secrétaire général

Chers camarades,

Votre Fédération prépare son congrès de novembre prochain, et, parmi les nombreux rendez-vous du secrétariat fédéral avec les syndicats, quoi de plus logique de venir débattre avec le plus important d'entre eux – par la taille –, le SGLCE, lui-même réuni en congrès aujourd'hui.

Je vous remercie donc par avance de l'attention que vous voudrez bien prêter à mes propos fédéraux, qui s'inscrivent dans vos travaux. C'est du moins leur intention.

Quand l'actualité générale rejoint l'actualité immédiate de nos champs professionnels.

La numérisation généralisée de l'information et de la communication est l'ordinaire dans nos entreprises de presse, de distribution, de labeur, de publicité.

Le projet d'organisation de la rédaction au *Figaro*, le sort réservé à *La Tribune*, les attaques sur le statut de l'AFP, le départ acté de Lagardère de Presstalis, l'avenir compromis des imprimeries de Labeur du groupe CirclePrinters, la mutualisation des imprimeries de presse nationale, régionale et de labeur revendiquée par le gouvernement, l'avenir du centre d'impression du Monde.

Tous ces événements renvoient à la même logique : un couple s'est formé, qui subordonne la révolution technologique en cours, le numérique, à la politique libérale guidée par un Etat qui conduit le bal, et pas seulement dans la commission Cardoso-Mitterrand.

Le sommet du G8 qui s'est tenu la semaine dernière en France a été précédé par un « e-G8 » à Paris, où tous les acteurs dominants du Net étaient invités : Rupert Murdoch (*The Daily*), les patrons

de Skype, Facebook, Google ; et Sarkozy, flanqué du patron de Publicis, Maurice Lévy, les attendait pour convenir avec eux que oui, décidément, c'est bien la numérisation généralisée qui offre la sortie de crise et les canaux de la relance économique.

Par magie, le cabinet américano-international McKinsey, expert en organisation d'entreprises, sortait en mai un rapport montrant l'importance et la croissance de l'économie du Net dans le PIB. Et notre vieil ami, l'Institut Montaigne, pourvoyeurs de munitions libérales, publiait ces jours derniers une étude sur le sujet intitulée pour « renforcer la compétitivité de la France ». Rien que ça.

L'idée directrice du gouvernement et de ceux du G8 est de proposer une issue à la crise qui soit favorable au capitalisme. Pas de doute pour eux que ce sont les salariés qui doivent en payer la facture.

Ils l'ont acté à l'échelle européenne, notamment en écrasant les peuples grecs et portugais. Ils ont réussi par la spéculation immobilière, dans une Espagne sortant de ses trente glorieuses d'après franquisme, à susciter le mouvement avant-coureur des Indignados, qui reprend au cœur de Madrid ce qui s'est passé au Caire ou à Tunis.

Ce qu'ils veulent, sachant que dans le capitalisme actuel une crise en annonce une autre, toujours plus rapprochée de la suivante, c'est trouver au compte des groupes dominants une relance durable des profits dans un secteur porteur. Et ils désignent pour cela l'économie du numérique. Des milliards y circulent déjà, mais ce n'est pas assez, ils veulent y faire converger les investissements dans des secteurs aussi variés que la santé, l'éducation, la communication et l'information. Voilà donc pour eux le « marché porteur », l'eldorado,

pour les PME et TPE et pour quelques grandes firmes.

Leur stratégie ? Imposer une longue austérité flanquée de mesures de dérégulation sociale et économique, délocaliser les entreprises manufacturières dans les pays offrant un prix de main d'œuvre avantageux, et dans les métropoles des pays riches faire fleurir les entreprises du numérique, porteuses de l'espérance de profits importants.

Ce projet de société en appelle un autre A la fin des années 70, au cœur de la présidence de Giscard, dont le slogan était « la société libérale avancée », paraissait un rapport intitulé « l'informatisation de la société ». Véritable manuel, ce rapport démontrait comment rompre avec l'organisation de la société issue de la Libération et utiliser la révolution informatique comme un outil politique pour écarter et le gaullisme et le programme commun. Nos professions y faisaient l'objet d'une attention toute particulière. C'était le temps du passage du plomb à l'offset, celui aussi du conflit du Parisien Libéré.

Il en est de même aujourd'hui ou le numérique est le drapeau confisqué par le libéralisme pour son projet de société.

La révolution technologique en cours se déroule dans des rapports de production qui sont ceux que Sarkozy a rendus invivables : précarité du travail, chômage de masse, dévaluation des salaires, le tout accompagné d'un racisme d'Etat comme accompagnement idéologique. Que l'on prenne la situation par quelque bout que ce soit, on ne trouve que des portes fermées et l'arrogance des financiers et des industriels dopés par un pouvoir d'Etat à leur service.

Dès lors, comment le syndicalisme qui est le nôtre, celui de la transformation sociale, pourrait-il ne répondre que partiellement à un projet global ?

Bien sûr, les tâches syndicales de base consistent à faire face aux attaques, au mieux des intérêts des salariés. Bien sûr, le syndicalisme forge des revendications avec les salariés dans un rapport dé-



mocratique et de confiance. Mais le syndicalisme ne doit-il pas contribuer à entretenir le désir d'une autre société, alternative à la brutalité et l'inhumanité de celle qui nous est imposée.

C'est ce que le projet d'orientation, qui sera soumis au VII^e congrès de la Filpac, se propose d'aborder.

Les coups portés contre notre système social de retraites visent, entre autres, à disloquer ce qui fait la cohérence du salariat. Le maintien intentionnel, cynique et revendiqué d'un haut niveau de chômage engendre la peur et dissuade les mobilisations. La lutte générale du patronat contre la faculté de la CGT à représenter le Travail dans les PME et TPE, les obstacles rencontrés dans la possibilité de négocier, de revendiquer, montre que leur projet est global et durable.

D'où nos propositions : aux chartes revendicatives des filières professionnelles qu'il nous faut toujours améliorer pour être en phase avec le plus grand nombre de salariés, nous avons besoin d'y adjoindre des éléments programmatiques qui induisent de vastes mobilisations pour créer un rapport de force susceptible de déboucher sur le passage à une autre logique, fondée sur la justice sociale, l'égalité, et la solidarité.

Cette tâche-là s'oppose frontalement aux tentatives de l'extrême droite, qu'elle soit dans l'opposition pour l'instant, ou déjà idéologiquement au pouvoir, de dévoyer l'angoisse et l'incertitude du lendemain vers des impasses racistes et nationalistes.

Nos congrès arrivent à point nommé : il est temps pour la Filpac, pour la CGT et pour le syndicalisme, de desserrer l'étau libéralisme/nationalisme et faire surgir, au centre de la situation, la question sociale, par les revendications et par l'horizon indispensable à ces revendications, la perspective d'un autre projet de société rendue tous les jours plus nécessaire.

Mais parlons maintenant un peu de l'air du temps... syndical. Rappelons-nous : juste avant le mouvement sur les retraites, de tous côtés venaient des commentaires sur la fin du syndicalisme, et le moindre d'entre eux énonçait pesamment son caractère mortel. Si le mouvement a culminé à un haut degré de mobilisations de rue et a recueilli l'assentiment majoritaire de l'opinion, il n'a pas réussi à bloquer le projet.

Alors que Sarkozy et le sarkozysme sont rejetés, que la crise de la représentation politique est générale, le doute pèse également sur l'activité syndicale parce que se pose en grand un problème : mais à quoi sert l'organisation syndicale, à quoi bon se syndiquer, si le syndicalisme recule tant sur de grandes questions que sur des cas plus petits mais non moins importants.

Dans les entreprises du champ fédéral, nombre d'interrogations se greffent à cet état de fait : quel est donc l'avenir du papier, des imprimeries, de la distribution, de la presse en général, de l'information pluraliste ? Il est évident que les coups reçus laissent des marques, au point qu'une désaffec-

tion, un désenchantement peuvent se faire jour.

Nous allons traiter de ce sujet décisif au congrès fédéral. Et parce que nous sommes tous concernés à quelque niveau de l'organisation que l'on soit, posons-nous la question suivante : ou bien la spirale du désenchantement est accentuée par le rejet des responsabilités sur l'autre, les autres, ou bien nous traitons collectivement, de façon lucide la situation réelle.

Le risque actuel pour tous les syndicats de la Filpac est celui du décrochage de la production, de la réussite de l'entreprise patronale de couper la CGT de l'entreprise et de ses salariés. Si le bilan doit être dressé (comment en est-on arrivé là ?), nous n'avancerons que de façon collective pour façonner et construire une organisation CGT capable de surmonter et les échecs et les tentatives d'instrumentaliser la révolution technologique contre l'organisation syndicale sur le lieu de travail.

C'est pourquoi l'intitulé du congrès fédéral est « le parti pris de l'avenir ».

Il ne s'agit pas de solder le passé, d'oublier qui a fait quoi d'opportun ou d'inopportun, mais de dire haut et fort : ce qui nous attend requiert un rassemblement et une cohésion supérieurs, parce que le libéralisme ne va pas s'arrêter en chemin, ni à l'occasion de la prochaine présidentielle ni avant, ni après, cette échéance électorale.

C'est une question d'état d'esprit. Personne ne doit se renier, mais les travaux de réflexion doivent, avec sûrement une dose de volontarisme, porter sur les tâches d'aujourd'hui et de demain. Le nôtre, état d'esprit, est que tout le monde à sa place dans cet effort, sans rien oublier, mais en n'oubliant pas que le plus important réside dans la pertinence et le caractère collectif de nos réponses syndicales communes.

A Lille lors de notre dernier congrès nous nous étions posé la question à quoi sert la fédération. Le débat portait essentiellement sur l'existence même d'une structure fédérale dont l'utilité n'allait pas de soit et dont il fallait réaffirmer la pertinence. Les menaces étaient de plusieurs ordres. Un décalage certain avec nos équipes syndicales elles-mêmes confrontées à des ruptures fondamentales technologiques et sociales mais aussi générationnelles et à la nécessité d'explorer de nouvelles voies de structuration et de développement. Une situation financière périlleuse avec le risque de ne plus être maître des décisions que nous prenions. Lille a permis de redresser la barre, d'engager une dynamique, de retrouver de la proximité avec bons nombre d'équipes militantes et ainsi créer de la confiance, ce que nous avons retrouvé lors de notre comité général de mars 2010.

Ce dont nous avons besoin maintenant c'est de passer à une autre étape, car continuer ce qui a été fait ne sera pas suffisant au regard des défis et de l'urgence de la situation.

Si nous sommes conscients des enjeux et des exigences de la nouvelle situation, des luttes et des conflits qui nous attendent, il nous faut impérati-

vement mettre l'accent sur l'effort de cohérence, de structuration et de développement de l'organisation syndicale.

Pour cela il nous faut une méthode. Celle que nous proposerons consiste à renouer avec quelques principes fondamentaux et obligations syndicales collectivement établis par les syndicats de la Filpac.

Premièrement le syndicat est la pierre angulaire de tout l'édifice. C'est sur sa capacité organisationnelle que reposent ses facultés d'entraînement des salariés, d'adhésion au programme de la Filpac, de syndicalisation. Sur lui repose la première forme d'adhésion à la CGT, la solidarité conçue comme une pratique quotidienne.

L'autre outil organisationnel que nous souhaitons privilégier c'est la filière industrielle qui désormais s'impose comme un nouveau périmètre pour des coordinations syndicales qui se fixent pour but de porter l'organisation là où les patrons l'empêchent de rentrer. Il en va ainsi de la distribution. Cette filière est en pleine expansion. Y interviennent désormais des opérateurs traditionnels comme La Poste et nombre d'autres filiales et intervenants du domaine de la concurrence.

S'y retrouve des forces militantes, des syndicats et des adhérents de La Poste, des transports et des chemins de fer, des sociétés internationales de distribution privée. De même pour la filière impression. Les centres d'impression de la presse côtoient des unités de production relevant des industries graphiques, pendant que naissent des unités de production numériques. Là encore la manière dont la construction syndicale convient d'être envisagée relève de la mise en commun des forces syndicales pour contrer les effets désastreux de la concurrence.

L'information et la communication, sur tous les supports qui dorénavant la propagent, constitue aussi une filière. La bataille de l'information libre, indépendante et pluraliste ne se réduit plus depuis longtemps à la seule presse quotidienne imprimée. La convergence numérique sur différents supports mobiles tels que le téléphone ou les tablettes mettent en contact des secteurs industriels fort séparés hier encore, comme la téléphonie, les rédaction de presse ou les marques publicitaires. Envisager cette bataille de l'information du point de vue syndical revient à expérimenter, là encore, des coordinations nouvelles.

C'est de cette façon que la Filpac-CGT propose d'aborder la question des structures fédérales et territoriales. Le critère premier est celui de la filière industrielle.

De plus, si le syndicat demeure sans ambiguïté l'instance statutaire de base, tous ceux de la Filpac-CGT doivent participer plus qu'avant aux travaux et interventions des structures territoriales de la CGT. L'expérimentation de coordinations territoriales leur offrira la possibilité de développer la syndicalisation et les capacités d'accueil dans des conditions nouvelles et plus favorables.

Enfin, pour que cette méthode puisse fonction-

ner efficacement, il faut quelques règles de conduite. En effet, la Fédération avec ses organisations (UFR et UFICT) doit avoir les moyens à la fois de consolider l'édifice organisationnel et veiller à la souplesse nécessaire pour améliorer ses capacités d'ouverture et d'accueil pour assurer à tout adhérent et syndicat de la fédération une solidarité véritable. C'est pourquoi nous souhaitons que dans le cadre du congrès les syndicats s'engagent à faire respecter les trois obligations élémentaires suivantes.

Obligation de prendre en compte les demandes, aspirations et interrogations des adhérents, donc de consacrer un temps particulier réservé à cette écoute.

Obligation de confronter ces demandes et interrogations aux réponses qu'offrent la Filpac CGT et la CGT. La circulation des prises de position et

communications tant fédérales et confédérales constitue l'une des conditions qui structurent et solidifient l'organisation à laquelle le salarié adhère.

Obligation de souscrire au principe de solidarité, en particulier dans l'action, laquelle, une fois débattue et décidée, doit bénéficier de l'unité sans faille des adhérents, élus et mandatés pour être efficace.

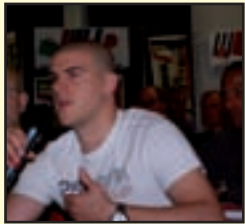
Voilà qui devrait éclairer, à notre avis de manière objective la construction de l'organisation et des rapprochements interfédéraux et territoriaux à opérer comme le prévoit la CGT. Loin de remembrements socialisant les misères ou de coalition d'intérêts supposément affinitaires, la Filpac-cgt appelle de ses vœux une expérimentation ouverte sur ces objectifs.

Votre projet de document d'orientation, vos dé-

bats hier et d'aujourd'hui, ont abordé ces thèmes du point de vue de votre syndicat, de son avenir, de son développement. Cette démarche correspond à ce nous souhaitons mettre en débat à tous les niveaux de la CGT et puisque cela nous a été demandé, nous ne sommes pas, loin de là, opposé à l'organisation d'une journée particulière avec les syndicats de l'Ile de France.

Pour conclure, nous ne devons jamais oublier que pour nous, syndicalistes, l'essentiel reste et restera toujours notre capacité à revendiquer, à lutter, à rester en mouvement dans nos idées comme dans nos actions, à redonner de l'espoir en l'avenir et inlassablement promouvoir le rassemblement et la solidarité, même et surtout quand les vents peuvent sembler contraires.

Je vous remercie.



Le Monde Imprimerie

Julien Léri

Les objectifs de ce XVI^e Congrès sont de faire le bilan des quatre années passées et surtout de donner des orientations afin d'éclairer les routes que nos syndiqués vont devoir emprunter.

C'est essentiel et primordial !!!

L'orientation majeure de notre syndicat doit être et sera sans doute celle de combattre avec force et intelligence, les financiers et directions de notre profession qui sont eux en osmose avec la politique ultra libérale voulue et appliquée par le gouvernement actuel.

Soyons plus précis, et abordons concrètement ce que cela implique.

Nous voulons être les porteurs des valeurs de progrès pour l'ensemble des salariés de notre profession !!!

Pour ce faire, il faut construire et non détruire !!!

Pour construire, il faut bien évidemment des fondations solide.

Ces fondations solides, nous les avons :

Ce sont nos statuts, nos emplois, notre capacité à mettre en place un rapport de force en face des choix du patronat de notre profession.

C'est également et cela doit être surtout la solidarité que nous devons mettre en œuvre lorsque un ou plusieurs salariés subissent le dictat du patronat.

L'exemple à suivre doit être celui de SPPS. D'ailleurs à ce propos, je tiens à profiter de ce pupitre pour remercier les salariés de SPPS car c'est à nous de les remercier et non le contraire et ce du fait de la belle démonstration qu'ils ont su faire jour !!!

Maintenant, voyons, quelles sont les difficultés qui nous empêchent de construire cette belle maison dans laquelle chaque salarié pourrait s'épanouir.

La division (voulu et orchestré par les directions) des salariés et l'écartèlement des syndicats, et notamment des syndicats CGT en fait partie.

Comment la résoudre ?

Pour ce qui est des salariés, il est important de souligner qu'il n'y a pas de petite et de grande re-

vendication, car aucune d'entre elles ne s'opposent. Bien au contraire, les revendications des salariés, portées par notre syndicat, le SGLCE, s'imbriquent les unes aux autres, et surtout, chacune d'entre elles ne s'obtient et ne s'obtiendra que par des luttes demandant des moyens d'actions en adéquation avec la volonté ou non des directions d'accepter de les voir aboutir.

A ce propos, une des luttes qui permettra d'avancer dans notre chantier est la lutte sur la sous-traitance, car celle-ci est un fléau du fait qu'elle est une des armes du patronat pour détruire notre statut d'une façon indirecte et sournoise.

Le rôle de notre fédération, la FILPAC, qui ce doit d'appuyer l'intérêt des salariés dans sa globalité et non de façon sectaire, est primordiale.

Je tiens également à intervenir sur la situation du Monde Imprimerie à Ivry-sur-Seine.

Elle est difficile et compliquée mais pas perdue.

Nous pouvons aller chercher puis trouver un réel avenir pour le site industriel et pour ses salariés. Ceci ne s'obtiendra que par une lutte féroce menée par nos militants et ce avec l'appui et la solidarité de toutes nos structures, qu'elles soient local, régionale, fédérale, confédérale.

Alors camarades, au travail, et transformons nos paroles en actes !!!

Vive Le SGLCE et vive la CGT !!!

Paris, le 31 mai 2010



Comité du Livre du SPF

Bernard Gallois

Le Comité du Livre, du Papier et de la Communication du Secours populaire français, dont l'existence remonte à un peu plus de cinquante ans, est constitué de bénévoles issus de tous les métiers du livre. Grâce à leur disponibilité, notre Comité s'est beaucoup développé.

A ce jour, et grâce aux ouvriers du Livre (presse et labeur), aussi bien actifs que retraités, nous pouvons, suite aux dons qui nous sont remis, répondre à de nombreuses sollicitations.

Quatre grandes campagnes sont proposées

par le Secours populaire français chaque année, à savoir, le Don'Actions, dont les dons sont intégralement versés au fonctionnement de notre Comité, la campagne des vacances, qui nous sert à faire partir des personnes défavorisées en séjours de vacances, la campagne de la rentrée, qui permet l'aide pour l'achat de fournitures scolaires entre autres et enfin le Père Noël Vert, qui offre un peu de joie et de... jouets à nos filleuls durant la période des fêtes.

Cette année encore, la Journée des oubliés des vacances (24 août, à Cabourg), donnera l'occasion à plusieurs milliers d'enfants de la région parisienne de profiter des plaisirs de la



mer. De nombreux camarades d'entreprise de presse encadreront d'ailleurs ce séjour, comme ils le font depuis quelques années.

Au niveau des campagnes internationales, outre les aides d'urgence que nous apportons lors des catastrophes naturelles (tsunami en Indonésie, séisme au Japon plus récemment), pour ne citer que les plus importantes, nous répondons aux sollicitations qui nous parviennent.

A ce jour, nous continuons notre projet sur Haïti, en étroite collaboration avec l'association haïtienne AFHSA, dont les principaux responsables appartiennent à nos métiers. Nous continuons de récolter des fonds pour la reconstruction d'une école à Port-au-Prince. Ce projet est ambitieux, mais nous sommes convaincus que nous pourrons le réaliser dans quelques mois. Un premier container de médicaments, vêtements et objets divers, a déjà été acheminé et ré-

ceptionné par un dirigeant de l'AFHSA sur place. Un second devrait partir prochainement.

Des opérations, avec les responsables du Secours populaire, ont vu le jour en Palestine, en Libye et dans les pays du Maghreb lors des dernières révolutions.

Nous n'oublions pas, bien entendu, les catastrophes survenues sur notre territoire, que ce soit en Vendée ou dans d'autres départements.

Nous sommes particulièrement attachés, de par notre commission Pauvreté-précarité du Comité, à venir en aide à nos filleuls, qui, après étude des dossiers qui nous sont remis, bénéficient d'aide alimentaire, financière et morale. Plus de 20 familles issues de nos professions peuvent aussi être prises en charge dans des centres de vacances (ex : le centre AVVB du Vieux-Boucau) ou dans des colonies de vacances pour les enfants, que des Comités d'entreprise nous offrent gracieusement.

La situation que nous vivons (crise pour employer les termes officiels) depuis quelques années déjà, accentue le désarroi des nombreuses personnes dont nous nous occupons et c'est une grande satisfaction de leur apporter un peu de réconfort.

Nous vous rappelons qu'il vous faut envoyer vos dons à l'ordre du Comité du livre du SPF et non au siège du Secours populaire français afin que ces dons soient utilisés uniquement pour les personnes dépendant du livre.

Merci au SGLCE et à ses militants de nous avoir permis cette intervention lors de leur congrès, merci à tous les secrétaires de toutes les sections de Blanqui pour leur aide, à la FILPAC, et à vous tous ici présents pour votre soutien tout au long de l'année.

Vive la CGT, vive le Secours populaire français !



UGTT (Confédération des Travailleurs Tunisiens)

Mongi Abderrahim

Chers Camarades

Je suis particulièrement heureux de participer à votre XVI^e Congrès et vous remercie beaucoup de m'y avoir invité.

Permettez-moi de vous transmettre le salut syndicaliste de ma fédération et de tous les syndiqués de l'UGTT (Union générale des Travailleurs tunisiens).

Comme vous le savez, la Tunisie vient de vivre une Révolution historique. Le peuple tunisien dans sa diversité (chômeurs, jeunes, salariés et syndicalistes) a réussi à abattre une dictature d'un type tel que la région en a rarement connue. 23 ans durant, Ben Ali a régné en maître absolu sur la Tunisie, bafouant ainsi les droits les plus élémentaires des citoyens. Les pratiques policières répressives allaient de l'arrestation arbitraire jusqu'à l'assassinat, en passant par l'empoisonnement, la torture, la privation de ressources, les licenciements sans motif ...

Cette Révolution, si elle arrive à son terme, permettra l'instauration d'une vie réellement démocratique en Tunisie. Elle sert déjà de catalyseur à toute la région du sud méditerranéen.

Outre l'Égypte, où le peuple s'est débarrassé du corrompu Moubarak, le Yémen, la Libye, la Syrie, le Bahreïn, le Maroc connaissent, à leur tour, des soulèvements populaires avec des traits communs : Liberté, Dignité, Démocratie et Justice.

L'influence de la Révolution tunisienne dépasse le cadre régional pour impulser une dynamique

parmi les peuples du sud de l'Europe ; à Barcelone, Athènes, Lisbonne, les jeunes refusent l'austérité et le chômage et réclament un monde meilleur.

Le mouvement des indignés prend de jour en jour de l'importance, mettant en cause les choix du grand patronat et les organismes financiers du monde : FMI, Banque Mondiale, OMC ...

Cher Camarades, la Révolution tunisienne est aussi votre révolution ; vous devriez être fiers, car à travers votre solidarité et votre soutien aux syndicalistes tunisiens durant des décennies, vous y avez contribué !

Le soutien de la CGT pendant la grève générale de 1978, pendant la révolte du pain en 1984 ou en 2008 pendant la révolte du bassin minier de la région de Gafsa et, récemment, pendant le soulèvement contre le régime du dictateur Ben Ali, démontre l'intérêt que manifeste votre syndicat à la lutte des peuples pour leur émancipation.

La solidarité de la CGT, je peux en témoigner !

Depuis près de 30 ans, des liens amicaux et de lutte se sont tissés entre la FILPAC, y compris votre syndicat, et l'UGTT. Des visites de travail et une vraie coopération sur des sujets intéressants le monde du travail (protection sociale, formation syndicale et professionnelle, économie sociale...) ont meublé ces trois dernières décennies.

Le soutien de la CGT à notre combat contre la dictature et la solidarité aux syndicalistes, j'en sais quelque chose !

Me trouvant moi-même en but à des difficultés avec la police politique tunisienne, il n'était pas rare que mes amis de la FILPAC, mais également des responsables de votre syndicat, m'appellent souvent la nuit pour demander de mes nouvelles.

Croyez-moi mes camarades, cela fait chaud au cœur !

Cela fait tellement chaud au cœur de se faire remonter le moral et de pouvoir se dire : « on n'est pas seul dans la lutte, il y a des salariés et des amis qui pensent à nous de l'autre côté de la Méditerranée ».

Je ne peux pas oublier les camarades de la CGT qui ont beaucoup aidé à ce que j'occupe aujourd'hui une place respectable à l'Union Network International (UNI-monde) et l'UNI-graphique et que je milite avec d'autres syndicalistes du monde entier.

Que Michel Muller, Daniel LÉGEROT, Jean-Michel FLORET, Marc NORGUEZ, Jean-Jacques HÉDOUIN et Michel ROLLAND en soient chaleureusement remerciés.

Chers camarades, notre Révolution n'est pas encore terminée. Les germes de la contre-révolution existent encore. Aussi sommes-nous très vigilants. Les peuples arabes, à part l'Égypte, ne sont pas encore parvenus à se débarrasser de leurs dictateurs. Cela ne saurait tarder.

Nous avons encore beaucoup de travail ensemble. Nous avons besoin de votre solidarité et nous sommes convaincus que nous pouvons compter sur cette solidarité bien ancrée dans la culture et les pratiques de la CGT. C'est presque un élément identitaire de votre confédération syndicale. C'est une grande fierté pour vous.

Vive la solidarité entre les peuples !
Vive la Révolution tunisienne !
Vive la révolution des peuples Arabes !
Vive l'UGTT !
Vive la CGT !



Rapport de clôture

par Marc Norguez

Chers Camarades,

Il faut partir du concret, du vécu pour faire du syndicalisme. Je ne vais pas déroger à ce principe. Et le concret, c'est le succès, et la qualité de ce congrès qui sautent aux yeux. Nous avons réalisé un bon et beau congrès. Cela ne s'est pas réalisé tout seul. Permettez-moi, avant tout, de saluer le travail de nos deux secrétaires, Sandrine et Céline, qui ont travaillé d'arrache-pied pour que les textes, les interventions, les dossiers soient prêts à temps. Elles ont dû faire face à nos improvisations, à nos lacunes.

Je salue, une fois encore après Martial, le travail réalisé par les nombreux camarades qui ont contribué à l'installation de cette belle salle.

Alain Strulovici, Laurent Lourdez, Claude Suriano, Alain David, Jean-Luc Lepeu, Jacques Durin, Thierry Bartel, Patrice Chevret, Loïc Beulz, Olivier Vasselon, Stéphane Rocheron, Frédéric Destom, Laurent Lemarquand, Franck Ladouet, Gilbert Bonhomme, Jean-Paul De Sousa, Sébastien Le Roux, Guillaume Thomas Flores, Éric Martin, Daniel Leduc, Michou pour son excellent café et Nathalie Faïpeur pour avoir fait de bons gâteaux appréciés par tous, Yves Maisonneuve pour la sono et la musique, les photographes Yann Volant, Michel Lopès et Michel Pavard et MEDIAGRAF pour la réalisation de l'affiche du congrès.

Dans la diversité de leur participation, ils ont eu un seul objectif : rendre le meilleur possible le cadre du congrès de leur syndicat, faire que les luttes menées, que les valeurs portées par notre organisation soient visibles.

Une exposition a vu le jour et continuera son existence dans les entreprises. Elle relate une trentaine d'années de solidarité du Livre parisien sans sectarisme, en donnant à voir les initiatives de la totalité de ses composantes. Bravo encore à Gilbert et à son équipe. Ils ont apporté au collectif du Livre parisien une belle réalisation.

Je remercie vraiment les petites mains, celles du bar, de l'image, du son et Nathalie particulièrement pour ce qu'elle réalise tout au long de l'année.

Je remercie également nos exposants : Apex avec notre Tonio, Marie de LVJ, Philippe Gicquiaux pour la NVO, Frédéric Mentienne des Indes savantes, notre IHS, Roger Dedame, le groupe de restauration Avenance.

Je remercie nos invités, le syndicat des Correcteurs et Info'com, pour leur présence.

Notre congrès était, comme souvent, en phase avec l'actualité générale. Hier, avec l'intervention de notre ami Mongi, nous avons salué le mouvement de libération des peuples arabes et cela a été un moment très fort. Nous avons réaffirmé notre solidarité avec les peuples en lutte, avec ceux qui souffrent dans le monde.

Des camarades m'ont légitimement interrogé sur l'absence à notre congrès de Jacky Hortaut, le porte-parole du collectif pour la libération de Mumia Abu Jamal. Mumia est adhérent d'honneur de notre syndicat et le SGLCE fait pleinement partie du collectif et relaie ses initiatives. Mumia est dans l'expo de notre combat pour la justice et sa libération. Il est au cœur de notre solidarité internationale. Mais nous souhaitons faire plus encore dans ce domaine.

Les 5 Cubains emprisonnés injustement à Miami méritent également notre investissement militant.

De même, notre syndicat, avec le SNJ CGT, demande que tout soit fait pour hâter la libération des journalistes de France Télévision, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier.

L'intervention de Pascal Joly a élargi nos réflexions à l'interpro et sur le projet du Grand Paris. Chacun aura son opinion à ce propos, bien entendu.

Mais permettez-moi, sur le déroulement du congrès, de dire deux ou trois choses. Sur la forme, on peut penser que les interventions auraient pu être plus vives, plus interactives peut-être.

Mais, mes camarades, un congrès est un congrès, pas une assemblée générale de syndicat, encore moins d'entreprise ou d'atelier. C'est, une fois tous les quatre ans, le moment de regarder quatre ans en arrière, comme le disait Daniel Legerot, pour préparer l'avenir.

Il y a donc des figures imposées avec des interventions nécessitant une certaine... LONGUEUR ;

Mais il faut que les choses soient dites. C'est pour cela d'ailleurs qu'il y a des pauses et des moments de détente. Mais, avant tout, un congrès est quelque chose de sérieux parce qu'il traite des difficultés de la vie et des luttes à faire grandir. De ce point de vue, il nous fait nous féliciter des interventions des entreprises. Tremblay, *Le Monde*, Presse Informatique, CFI, Presstalis, *Le Figaro*...

qui ont fait entrer le concret dans nos débats.

Et comme l'ont dit beaucoup d'autres avant moi, on peut faire les choses sérieusement sans forcément se prendre au sérieux.

Il y a un temps pour le congrès, il y a maintenant devant nous la période des actes.

À ce sujet, une réaction fraternelle à l'intervention de Marc Peyrade : il faudrait des actes à la suite des bonnes déclarations d'intention. Nous y serons attentifs. Préparation du congrès, réunions à la Fédé ? Nous y serons évidemment, comme toujours pour construire !

Il faut faire le bilan de notre congrès : il a été vivant et a permis de vrais débats, des débats contradictoires sanctionnés par des votes. La démocratie a parlé.

L'activité passée a été adoptée à 82 % des voix portées par les délégués, elle doit donc être améliorée. Les orientations ont été approuvées par 85 % des voix.

Les débats ont montré à mon sens :

- la volonté d'avoir un syndicat régional de proximité, un vrai syndicat qui dit ce qu'il pense et ce qu'il fait, qui fait également ce qu'il dit et décide ;

- qu'il ne faut pas se satisfaire des augmentations de salaires très insuffisantes, tant en presse au niveau régional que dans les entreprises du labeur ; de ce point de vue, nous nous inscrivons dans la bataille de la CGT toute entière qu'a précisée, hier, le secrétaire général de l'Urif, Pascal Joly ;

- de ne pas céder sur la mise en cause des principes démocratiques et sociaux de la distribution de la presse ;

- de mettre en œuvre les initiatives retenues pendant le congrès pour la modernisation du Monde à Ivry et dans les mouvements de titres, garantir l'emploi dans le cadre de son corps de métier et de ses compétences.

Sur les formes des luttes nécessaires, je reprendrai l'image de Didier Lourdez, celle d'un billard à trois bandes et la proposition de mouvement rotatif, titre par titre, comme l'a proposé Jean-Yves avant-hier.

Ce qui était compliqué dans le mouvement national comme celui des retraites, est souhaitable et réalisable sur ce type de dossier.

Ces décisions s'appliquent à nous tous, à tous nos responsables, à toutes et tous les membres de la CE nouvellement élue, au bureau syndical évidemment et au secrétariat.

Je veux remercier tous les camarades de la CE sortante et particulièrement ceux qui ne se



sont pas représentés comme Daniel Bosselut, retraité qui continue de militer à la SURL, ou Gilles Férygnac qui a opéré un tournant dans ses activités. Je veux saluer les camarades, particulièrement ceux qui n'ont été pas réélus, à leur demande, pour permettre le renouvellement et réduire sensiblement le nombre de candidats à la CE.

Franck Lonjaret, Laurent Lourdez, Yves Maisonneuve, Laurent Mardelay, Bernard Parisot, Carl Pfeiffer, Julien Renault et Laurence Salaun.

Tous ces camarades ont particulièrement bien rempli leur mandat. Ils vont continuer à militer pour la CGT et pour notre syndicat, sous des formes différentes.

La CE vient de m'élire pour mon dernier mandat de secrétaire général. Permettez-moi de remercier les camarades pour leur confiance, leur franchise. Le nouveau secrétariat, plus étoffé que le précédent, ne procède pas d'une volonté de faire plaisir à tout le monde, ou de favoriser un retour du catégoriel ou du particulier. Il procède au contraire de la volonté de faire jouer son rôle à tous les étages de la direction syndicale, avec un secrétariat de camarades disponibles couvrant le champs syndical. Un secrétariat où chacun a des tâches couvrant les besoins du syndicat et auxquelles il faut faire face du fait du manque de moyens financiers ne nous permettant plus de rémunérer un secrétaire administratif.

Cette fonction est une tâche rude et prenante. On ne peut la remplir à mi-temps. Nous sommes donc placés devant une situation complexe où chacun devra prendre sa part. J'y veillerai. L'idée de ce fonctionnement est que chacun trouve sa place et soit plus à l'aise dans ce qu'il veut et sait faire.

Le bureau syndical sera composé de camarades ayant des responsabilités dans les entreprises. Il se réunira, un peu moins que précédemment, c'est-à-dire deux fois par mois environ, pour que les camarades qui travaillent, la nuit notamment, puissent pleinement participer.

Idem pour la CE et les différentes assemblées de délégués, en fonction des nécessités, des négociations en cours ou des conflits. Chacune de ces réunions doit démultiplier la voix du syndicat, servir à donner des informations, des analyses, à venir exprimer les revendications des entreprises. Le syndicat régional a bien les pieds en permanence dans les entreprises.

Permettez-moi de saluer les nouveaux arrivants au bureau syndical.

Fatima – élément féminin ce qui est en soi une nouveauté importante – est surtout une syndicaliste, une militante riche d'une véritable expérience sociale et politique. Une femme qui écrit aussi, elle a été secrétaire d'un homme politique dans les années 70/80 puis metteuse en page et a notamment rédigé la préface d'un ouvrage sur les femmes arabes, publié au Temps des Cerises.

L'autre petit nouveau est connu comme le loup blanc. Michel Doaré est un amateur de



corridas. Ce n'est peut-être pas la passion de tous. En tout cas, cela a dû lui servir dans la lutte contre la direction de Presstalis. Qui était le taureau, qui était le torero, Michel ? Dans le récent conflit SPPS, qui tenait le drapeau rouge, qui fonçait dedans, je ne sais pas...

En tout cas, nous à SPPS, nous ne sommes pas morts. Nous sommes debout et victorieux.

Bienvenue, Fatima et Michel, au bureau syndical. Deux arrivent, deux s'en vont. Oh, ils ne vont pas loin !

Gérard Galluchot quitte le bureau syndical à sa demande mais n'abandonne aucunement ses mandats à la SAD ni dans l'activité de renforcement syndical du niveau II. Gérard est lyonnais, c'est compliqué de suivre les réunions du bureau quand on aime l'activité dans les entreprises et que son champ, c'est la France entière. Merci Gérard pour tout ce que tu as réalisé et ce que tu vas continuer de faire.

Un autre camarade quitte le bureau. Permettez-moi de dire que même s'il fait attention à sa ligne, c'est un poids lourd du syndicat, un ami de 25 ans, depuis l'IPSN rue du Croissant.

Gilbert est un photographe, certes, peut-

être le dernier d'une génération, celle constituée par René Lepeu. Il a développé la CGT au siège éditorial de Hachette à Levallois puis est venu à temps plein à Blanqui où il a pris une place importante, celle de conseil, d'analyste, faisant le lien entre l'expérience et la modernité. Aujourd'hui, il quitte la direction du syndicat, c'est la vie normale d'une organisation. Bien entendu, nous ferons le nécessaire pour saluer son départ !

Merci Gilbert, vraiment. Tu vas nous manquer, à Jean-François, à moi-même et à nous tous.

Je suis heureux de terminer ainsi, avec le salut et la fraternité à Gilbert.

Chers camarades, nous avons bien travaillé. Ceux qui souhaitaient un mauvais congrès qui aurait pu affaiblir notre syndicat en seront pour leurs frais. Notre congrès s'est tenu dans des moments difficiles (nous l'avons dit, le SGLCE n'a pas les moyens financiers), mais sa force c'est ses militants. Et vous ici, délégués du XVI^e Congrès, vous êtes sa force et sa vraie richesse. Alors j'ai envie de dire, vive les délégués du XVI^e Congrès, vive le SGLCE qui se bat et qui travaille, et vive la CGT !

APEX
A PINE & EDGEX-ACTE

Au service des élus et des CE
les clés pour anticiper

Voir clair dans la stratégie de l'entreprise, décrypter les bilans, identifier les zones d'ombres... à l'heure de la mondialisation, les élus des comités d'entreprises ont besoin d'informations pertinentes et d'analyses claires et précises.

ApeX est un cabinet indépendant de diagnostic et de conseil économique, social et financier au service des élus et des CE.

Pour anticiper les plans de l'entreprise et de ses actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, ApeX apporte une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent un vrai dialogue social et qui permettent d'agir avec clarté.

ANTICIPER LES PLANS
de la **«World Company»**

APEX 17 bd Polignac - 75002 Paris
Tél 01 53 72 00 00 - www.apex.fr



Bichet réveille-toi, ils sont devenus fous !

Après son changement d'identité en Décembre 2009, la société de messageries de presse NMPP, devenue Presstalis voit maintenant son statut juridique modifié. Nul besoin d'avoir le script en mains pour envisager la scène finale du système coopératif de distribution issu de la loi Bichet du 2 avril 1947. La déclaration de la Section Messageries CGT lors du dernier Comité Central d'Entreprise de Presstalis pose la question de ce que sera la distribution de la presse demain...

Déclaration de la CGT au Comité Central d'Entreprise du 21 avril 2011 à propos de la réorganisation juridique de Presstalis

La réorganisation de Presstalis serait selon ses initiateurs une opération purement juridique pour instaurer la nouvelle gouvernance de la société de messagerie. Elle n'aurait donc aucune conséquence sur le maintien du système coopératif de distribution de la presse issu de la loi Bichet du 2 avril 1947.

Certes, la note de présentation de cette réorganisation portée à la connaissance des membres du CCE le 31 mars dernier se cantonne à une description de la procédure juridique pour aboutir à une simplification de l'actionnariat de Presstalis et Transport Presse.

Mais au delà des aspects techniques pour lesquels sont consultés aujourd'hui les membres du CCE, il n'y a pas de garanties quant à l'avenir de la distribution conçue, rappelons le, sur des principes coopératifs.

Ainsi, sommes nous obligés d'apprécier l'opportunité de cette nouvelle gouvernance non pas uniquement avec un regard juridique mais d'un point de vue politique.

En effet, le rapport Mettling précise (page 15) que la structure de gouvernance actuelle est « aujourd'hui totalement inadaptée dans un contexte où l'opérateur se retire et où la logique coopérative est mise en cause par les stratégies des éditeurs. »

Nous ne reviendrons pas ici sur le départ de l'opérateur que le rapport Cardoso du 8 septembre 2010 sur « la gouvernance des aides publiques à la presse » résume avec pertinence (page 59): « Dans un rapport remis en mars 2010, l'Inspection des finances évoque les conditions auxquelles pourrait être subordonné le soutien exceptionnel que l'Etat pourra décider d'accorder à Presstalis en vue de sauver l'opérateur historique de la distribution de la presse. »

On ne peut être plus clair : Sauver l'opérateur historique Lagardère (Hachette) en organisant sa sortie et saisir l'occasion de ce désengagement pour mettre en place une société dont les contours s'éloignent du cadre coopératif.

La route est tracée. Ce n'est pas notre organisation syndicale qui le dit, même si celle-ci a toujours alerté les acteurs de la profession des dérives, notamment durant ces deux dernières décennies.

Changer de gouvernance pour s'adapter à la stratégie des éditeurs, en particulier les plus importants, qui ne veulent plus s'inscrire dans la logique coopérative. C'est une préconisation émanant de Bercy qui s'est fait l'écho de certains éditeurs voulant s'affranchir d'un modèle économique et politique en contradiction avec le libéralisme ambiant. Dans un système marchand dérégulé où l'on veut absolument adapter « l'offre à la demande » et non susciter la demande en offrant un choix non limité, la presse perd inéluctablement son caractère de bien culturel pour devenir un produit commercial à part entière.

Par ailleurs, nous pouvons nous interroger légitimement sur l'évolution de cette gouvernance. L'entrée d'actionnaires étrangers au monde de la presse ne peut être exclu. La nouvelle structure juridique n'interdirait pas - même si des garde-fous sont prévus dans un premier temps - une prise de contrôle de la société par un groupe économique ou financier peu enclin à distribuer la presse selon des principes coopératifs dans l'hypothèse bien sûr où ces derniers seraient préservés.

Nous devons donc juger la nouvelle organisation de l'entreprise, non pas sur sa faisabilité juridique, mais bien sur sa raison politique.

Or, sous cet angle, force est de constater que les initiatives professionnelles et politiques ne sont pas de nature à nous rassurer quant à la pérennité d'un système de distribution coopératif où tout titre a le droit, donc les moyens nécessaires, d'être diffusé selon l'esprit de la loi Bichet.

Pendant que le SPQN étudie de nouvelles pistes pour la distribution des quotidiens nationaux, les esprits s'échauffent dans les couloirs de l'Assemblée pour soi disant dépoussiérer cette loi Bichet qui n'aura bientôt plus que le nom tant son contenu est l'objet de détournements.

Ainsi, une proposition de loi relative à la régulation du système de distribution de la presse sera déposée prochainement au parlement. Alors que cette réforme a normalement pour objectif de mettre en place une instance de régulation en plus d'un CSMP reconfiguré pour l'occasion, nous notons des glissements inquiétants vers une remise en cause de ce qui découle de l'essence même de la loi Bichet.

En effet, la Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication du Sénat qui a auditionné les principaux acteurs de la profession n'a pas manqué de poser les questions suivantes : « êtes vous favorable à la levée partielle de la clause d'exclusivité du contrat de groupage afin de permettre à des éditeurs de se distribuer en dehors du cadre des messageries sur certains segments ? Comment réaménager, selon vous la loi « Bichet » pour permettre de combiner efficacement différents modes de distribution ? »

Madame la présidente, vous qui êtes actuellement aux commandes de la première société française de distribution de la presse et ancienne responsable d'un syndicat de la presse magazine, quelles seraient vos réponses à ces questions ?

Pour notre organisation syndicale, cela ne présente rien de bon pour la presse en général, la libre circulation de l'information et des idées. Eclater un système qui - par le jeu de la péréquation des coûts et une politique tarifaire juste - permet à tous les titres l'accès au réseau de distribution, ce n'est certainement pas de cela qu'a besoin la presse déjà victime de la désaffection des lecteurs.

Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons approuver cette réforme de la gouvernance et que notre vote d'opposition sur ce sujet pose la question de ce que sera la distribution de la presse demain.

L'ESSENTIEL

La proposition de loi relative à « la régulation du système de distribution de la presse » a été adoptée par le Sénat en première lecture le 5 mai 2011. (Le texte est disponible sur www.senat.fr).

Selon Jacques Legendre (UMP) président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication et David Assouline (PS), son rapporteur, ce texte « se cantonne à révoquer la gouvernance opérationnelle de la distribution de la presse » et ne touche pas aux principes coopératifs de la loi Bichet, « joyaux législatif de la Résistance ».

Or, le texte en question modifie le titre II de la loi Bichet du 2 avril 1947 ayant trait au Conseil supérieur des messageries de presse et introduit dans l'article 18-6- la notion d'une « *distribution non exclusive par une messagerie de presse* » et d'une « *distribution directe par le réseau des dépositaires centraux sans adhésion à une société coopérative de messageries de presse.* »

Cet article permettrait donc à un éditeur de se libérer des contraintes d'un système coopératif construit sur les principes de solidarité et de traitement égalitaire. Il remet en cause l'article 2 de la loi Bichet qui stipule : « *Le groupage et la distribution de plusieurs journaux et publications périodiques ne peuvent être assurés que par des sociétés coopératives de messageries de presse soumises aux dispositions de la présente loi.* »

Par ailleurs, le titre II modifié de la loi Bichet instaure une haute autorité mettant ainsi le Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP) sous tutelle.

A noter que seul le Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et des Sénateurs du Parti de Gauche se sont opposés par la voix d'Ivan Renar à cette proposition de loi et ont réproposé « un texte dangereux pour la liberté de la presse », jugeant à juste titre qu'il programmait « la fin du système coopératif ».

La proposition de loi qui devait poursuivre le parcours législatif en automne sera en fin de compte discutée à l'Assemblée nationale à partir du 5 juillet 2011 ! Certains éditeurs et responsables politiques ont assurément la volonté de précipiter les choses, afin d'éviter que d'autres voix s'élèvent contre le sabotage de la loi Bichet.

Parallèlement, la Direction générale de Presstalis envisage une nouvelle « déconstruction » de l'entreprise en 2012 dont les contours ont été dévoilés lors d'un Comité central d'entreprise qui s'est tenu le 27 juin dernier. C'est ni plus ni moins la politique de la terre brûlée : fermeture du centre national de publications de Moissy (CNP) et du centre international de Roissy (CIR) afin de regrouper « leurs activités » dans un centre unique mutualisé (CUM) à Gonesse. L'objectif serait, selon la direction, de réduire de 50% les charges d'exploitation et (ne riez pas !) de pérenniser le centre de traitement des quotidiens (CTQ) !

Autant dire, que toutes ces manœuvres - le Syndicat de la presse quotidienne nationale (SPQN) étudie de « son côté » les moyens de distribuer les journaux hors du circuit coopératif - préparent la dissolution de l'héritage de 1947, issu des grands principes du programme du Conseil national de la résistance (CNR) de 1944.

Un dossier majeur à suivre attentivement qui fera l'objet d'un développement dans le prochain numéro du Livre Parisien.

Michel PAVARD